

FÉVRIER 2011

CHARTRES Votre Ville

N°98

PONT CASANOVA
SON NOUVEL ÉCLAIRAGE

PÔLE GARE
LE TRAVAIL CONTINUE

Le stationnement “minute”



**Le stationnement
“minute”
est destiné
à faciliter une
course ponctuelle
et rapide dans le
centre-ville : petit
achat, dépôt
de plis...**

Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation.**

Il appuie ensuite sur le bouton “vert”.

Il reçoit **un ticket valable 15 minutes.**

Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule.

Des agents contrôlent le système en permanence.

À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet

Rue Georges-Fessard

Boulevard Chasles

Rue Saint-Michel

Rue au lin

Place Jean-Moulin

Rue du Grand-Faubourg



Comment aller plus loin

Après la traditionnelle série des vœux adressés à tous les acteurs de notre bassin de vie : agents municipaux, bénévoles de plus de 1000 associations chartraines, enseignants, entrepreneurs, etc... Notre message pour l'année 2011 annonce un nouveau tournant.

Notre façon de faire est comprise, reconnue, et suscite une franche adhésion, que nous voulons pousser davantage encore pour qu'elle devienne collaboration. C'est ainsi que nous souhaitons travailler avec vous, Chartreains, et c'est ainsi que vous aimerez qu'on agisse pour vous.

Un vœu : vous intéresser au changement

Après avoir rattrapé le retard que Chartres devait combler, après avoir « repeint » la ville à l'image de son époque en l'adaptant aux besoins bien légitimes de ses habitants, aujourd'hui, c'est son mode de fonctionnement qui doit être repensé, simplifié et modernisé.

Et ce sont tous les chartrains que nous souhaitons intéresser à ce projet de fond.

C'est d'ailleurs sur ce modèle que nous construisons la ville chaque jour : en multipliant les réunions de quartiers et les rencontres avec vous. Car vous vous faites peut-être une idée précise du Chartres de demain ou alors vous avez vu un simple rouage qui pourrait être mieux huilé.

Nous sommes allés plus loin en ouvrant une « boîte à idées » à la disposition des agents municipaux. Pour que chacun participe, par des suggestions, à l'amélioration de son travail au quotidien, en y apportant de la simplification.

C'est ainsi que nous avons également invité le monde associatif à réfléchir à ce que pourrait être le tissu associatif de demain, et plus largement au rôle de l'association dans l'avenir.

Pour que chacun, selon son domaine, ses compétences, son champ d'observation, apporte sa contribution au changement profond qui doit s'opérer.



Vers une culture du service à la population

Dans de nombreux domaines, nous avons su opposer le modèle chartrain à celui de nombreuses villes de même envergure. C'est vrai dans notre gestion au quotidien et aussi dans notre approche des grands projets. Loin des solutions d'opportunité, c'est à la vision d'ensemble que nous avons toujours donné la priorité. En voici une nouvelle preuve :

Le nouveau site Internet, qui sera lancé début avril, et le projet du « nouvel Hôtel de Ville » sont les outils qui garantiront aux usagers l'accompagnement qu'ils sont en droit d'attendre : le traitement simple, plus rapide et plus efficace de leurs demandes. Nous devons passer d'une culture de l'administration et de l'administré, à une culture du service rendu à l'utilisateur.

Cette transformation est nécessaire, sauf à « mettre une chemise propre sur un corps sale ».

A Chartres, nous avons une réelle ambition et les moyens d'avancer, mais nous avons surtout besoin que l'ensemble des Chartreains s'associe à ce projet d'avenir.

Jean-Pierre Gorges
Député-Maire de Chartres

»» Actu

10

- Pôle gare : visites, réunions, le travail continue



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Un effet de ligne bleue pour le nouvel éclairage du pont Casanova.

**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

**NUMERO 98
Février 2011**

**HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION
JACQUELINE BRENNER**

**PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

**TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES**

**Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194**



Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.

- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chartres.fr

12 Actu

- Un écrivain public dans les MPT



31 Sport

- Les Mondiaux de Squash en 2013 ?



6 Actu

- Accession sociale : 45 nouveaux propriétaires



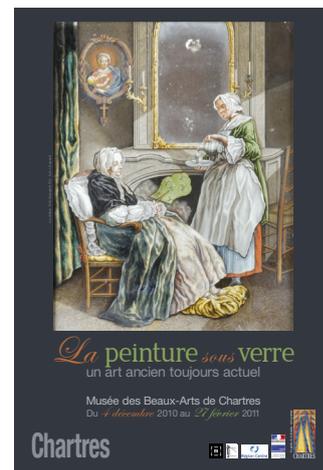
37 Culture

- Chartres objectif : au plus haut niveau



51 Expo

- Au musée des Beaux-Arts, la peinture sous verre



Accession sociale à la propriété

45 nouveaux propriétaires en 2010

La municipalité et Chartres Habitat attachent une grande importance à leur politique d'accession sociale à la propriété. 2010 aura été une bonne année : 45 Chartreains sont devenus propriétaires d'un logement social.



Rechèvres

Après le « creux » dû à la crise en 2009, les Chartreains se sont de nouveau intéressés aux possibilités d'accession sociale à la propriété qui leur sont proposées par l'Office Chartres Habitat. Rappelons que certaines conditions sont très intéressantes, puisqu'elles permettent, après divers abatte-

ments, de devenir propriétaire de son logement à Chartres à un prix avoisinant les 1000 euros le m².

« Il y a trois catégories de nouveaux propriétaires, explique Elisabeth Fromont, première adjointe et vice-présidente de Chartres Habitat. Il y a d'abord les locataires de Chartres Habitat qui souhaitent acheter leur logement. Sur les 45, ils sont 12. Ceux-là

bénéficient d'abattements, au prorata du nombre d'années qu'ils ont passé dans leur logement. Il y a ensuite les locataires de Chartres Habitat qui achètent un logement mis en vente par l'Office, mais qui n'est pas celui qu'ils occupent. Ceux-ci, au nombre de 25, bénéficient du même régime d'abattement. Enfin, l'Office ouvre aux Chartreains (8 en 2010) qui ne



sont pas locataires du logement social, mais qui pourraient y prétendre au vu de leurs revenus, d'acheter des appartements qu'il met en vente. Précisons que les pavillons à la vente restent réservés aux locataires de Chartres Habitat.»

Où habitent ces nouveaux propriétaires ? La moitié d'entre eux environ ont acquis des appartements à la Madeleine. L'autre moitié a acheté des pavillons aux Bas-Menus, au Puits-Drouet, à la Croix Blanche, et enfin à la Mare aux Moines.

2011 : 14 ventes déjà engagées

L'année 2011 s'annonce sous des auspices aussi favorables, puisque 14 ventes sont déjà engagées.

Le dernier Conseil d'Administration de Chartres Habitat a d'ailleurs adopté le plan des ventes pour l'année 2011. **Ce programme a été voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration de décembre**, y compris donc par des administrateurs réputés jusqu'ici défavorables à la vente de logements sociaux.

Rappelons enfin que le produit de ces ventes est consacré soit à la réhabilitation de logements de Chartres Habitat, soit au financement de la construction de nouveaux logements sociaux.



La Madeleine

Pour 633 € par mois *

devenez propriétaire

grâce à l'offre de Chartres Habitat



Prix attractifs

Frais de notaire
et de syndic réduits

Acquisition sécurisée

grâce à sa "Charte concernant
l'accession à la propriété"

Chartres Habitat s'engage à racheter votre
logement en cas de difficultés, durant les cinq
ans suivant l'acquisition.



Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 137, 28 003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34 - E-mail : accession@chartres-habitat.com

* Exemple pour un type 4 de 80 m², sans apport, frais de notaire compris, sur 25 ans.

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/ nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €; 3 personnes : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €; 5 personnes : 44 425 €.

Nouvel éclairage sur le Pont Casanova

«Un effet de ligne bleue»

La Ville a décidé de rénover l'éclairage du pont de Mainvilliers après avoir constaté que certains lampadaires s'inclinaient.



Plutôt que de renforcer les fondations de ces lampadaires ou de les remplacer, les services de la Ville ont imaginé un éclairage linéaire en partie basse du pont. Cela permettait de dégager la vue sur la ville et la cathédrale en venant de Mainvilliers.

La Direction du Patrimoine a choisi d'intégrer des luminaires dans les garde-corps, de chaque côté du pont, qui diffusent un éclairage homogène et efficace.

Elle a opté pour des projecteurs pouvant s'intégrer sous la lisse haute du garde-corps et se fixer à celle-ci sans percements ni soudures.

Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la ville, souhaitait mettre en valeur l'extérieur du pont en ajoutant une lumière bleue continue sur chacun de ses côtés : « *pour y parvenir les services techniques ont fixé un barreau LED au dos des luminaires qui sont implantés dans une travée sur deux*

du garde-corps. L'effet de ligne bleue est assez bien rendu. »

Le pont est équipé de 34 projecteurs d'une puissance totale de 1 326 Watts contre 3 200 Watts auparavant. D'un montant de 68 000 € TTC, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Citéos.

Deux candélabres, au niveau du carrefour des rues Nicole et Casanova, compléteront cet éclairage prochainement.

Pôle Gare

Visites, réunions, le travail continue



Les réunions de travail et les visites se succèdent à un rythme accéléré.

Le 1^{er} décembre, sur les conseils de la SNCF, une délégation de la commission municipale spéciale, conduite par Daniel Guéret, s'était déplacée à Dijon, un exemple de gare et de plate-forme multimodale réussie. Il s'agissait notamment de se faire présenter le système de billettique unique qui fonctionne là-bas : le

même billet permet d'utiliser tous les moyens de transport collectif. Toujours en décembre, Jean-Pierre Gorges a rencontré le Secrétaire Général et la Directrice des Gares de la SNCF pour affiner le dossier chartrain.

Le 14 janvier, c'est la Sénatrice Fabienne Keller qui venait se rendre compte sur place du projet chartrain. Elle a débattu avec la commission municipale spéciale en présence de tous les intervenants au projet. Rappelons qu'elle est l'auteur d'un rapport-référence sur l'évolution des gares en France.

Chartres-Paris : la SNCF en fait l'une de ses 12 priorités...

Enfin le 3 février, au moment où vous recevrez dans votre boîte aux lettres ce numéro de « *Votre Ville* », c'est Thierry Mariani, le nouveau Secrétaire d'Etat aux Transports, qui viendra non seulement se faire présenter le projet chartrain, mais aussi se rendre compte sur place, à la demande des élus, de la situation sur la ligne Chartres-Paris. Celle-ci fait partie des douze lignes SNCF classées prioritaires par Guillaume Pépy,



1 Fabienne Keller, Jean-Pierre Gorges, Daniel Guéret sur le pont Casanova.

2 Fabienne Keller a exposé son rapport qui fait référence en matière de modernisation des gares, devant la commission municipale, ici avec le sénateur Gérard Cornu, vice-président de Chartres Métropole et Daniel Guéret.



3 La commission municipale conduite par Daniel Guéret s'est rendue à la gare de Dijon, nouvellement réaménagée. Ils ont pu s'entretenir avec des représentants de la Société Publique Locale d'Aménagement, des représentants de Gares et Connexions et avec Mr Dupré chargé de gérer la modernisation des gares du secteur Rhin/Rhône.

le Président de la SNCF : les difficultés et les retards y sont nombreux, et la SNCF s'engage donc à y consacrer des investissements prioritaires au cours de l'année qui vient.

Le projet chartrain comporte également un volet social très important, des services sociaux de la SNCF étant aujourd'hui installés sur des terrains voisins de la gare, dont la Ville et sa Société d'Aménagement veulent devenir propriétaires pour y réaliser les aménagements nécessaires au projet : une rue nouvelle, des stationnements, etc...

C'est ainsi que le 8 novembre

2010 et le 7 janvier 2011, Daniel Guéret a poursuivi les discussions avec le Secrétaire Général du Comité d'Établissement de la SNCF. L'objectif : trouver un nouveau lieu pour le centre social de la SNCF à Chartres.

Dans la prochaine livraison de « *Votre Ville* », outre le compte-rendu de la visite de monsieur Thierry Mariani, nous vous informerons sur les deux prochains déplacements de la commission spéciale municipale, l'un en gare du Mans et l'autre à Massy, toujours avec la même perspective : étudier deux exemples réussis de

plateforme multimodale.

Enfin, Daniel Guéret continue bien évidemment de recevoir, deux fois par mois, les Chartrains intéressés par le projet, et qui lui en font la demande en prenant rendez-vous par téléphone au 02 37 23 41 79.

Un écrivain public à la Ville de Chartres

L'oreille et la plume



La Ville de Chartres a recruté, depuis octobre dernier, un écrivain public en la personne d'Aviva Bergeot qui dépend de la Direction de l'action sociale au CCAS. Une initiative de la Municipalité pour tous les Chartrais qui ont besoin d'une aide dans l'écrit.

Auparavant, Aviva Bergeot exerçait les fonctions d'écrivain public au sein de l'association du Forum de la Madeleine. Explications d'Elisabeth Fromont, première adjointe au maire : « *Dès 2001, nous avons souhaité réorganiser le fonctionnement des Maisons Pour Tous et réorienter toutes les activités sociales vers le CCAS. Nous avons souhaité que l'activité d'écrivain public, jusqu'alors réservée aux habitants de la Madeleine, soit étendue aux autres quartiers de la ville. Cette dame a donc été recrutée par le CCAS. Elle exerce aujourd'hui son activité sur les quartiers de Bel Air, Beaulieu, les Hauts de Chartres. A la Madeleine, sa permanence ne se tient plus au forum, mais à la mairie annexe.* »

Démarche confidentielle gratuite

L'écrivain public accueille toute personne, sans aucune condition, et l'aide à remplir les documents administratifs auprès de divers organismes : Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Offices d'HLM (demande de logement), Centre des Impôts (déclaration d'impôts)...

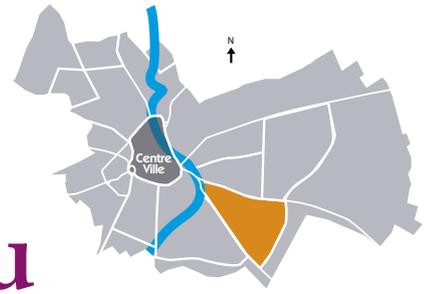
Aviva Bergeot propose d'écrire aussi tous types de courriers, pour vous ou avec vous, dans les domaines les plus variés : santé, courriers administratifs, aide juridictionnelle, recherche d'emploi, curriculum vitae, lettre de motivation, lettre de recommandation, dossier d'inscription de demandeur d'emploi, réclamation, plainte...

Tout ce qui concerne l'écrit n'a aucun secret pour elle ! La démarche est confidentielle et gratuite.

Alors, n'hésitez pas à lui rendre visite à l'une des permanences qu'elle tient dans les Maisons Pour Tous, à la mairie annexe de la Madeleine ou au Point d'Accès au Droit.

Une réflexion est actuellement en cours, afin que l'écrivain public se rende à domicile auprès de personnes âgées qui ont des difficultés à se déplacer et auprès de personnes handicapées. A suivre...

Pour plus de renseignements :
Centre Communal d'Action Sociale,
32 boulevard Chasles
28000 Chartres
Tél. : 02 37 18 47 00
fax : 02 37 18 47 39
www.ville-chartres.fr



Le renouveau de Charlie-Chaplin

Permanences de l'écrivain public

Le lundi

• De 9h à 12h
au Point d'Accès aux Droits
(PAD).

5 rue du Docteur Gibert
Tél. 02 37 21 80 80.

• De 14h à 17h
à la Maison Pour Tous
de Bel Air

4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67.

Le mardi

• De 9h à 12h
à la Maison Pour Tous
de Beaulieu sur rendez-vous
2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69.

• De 14h à 17h
à la Maison
Pour Tous de Bel Air
4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67.

Le jeudi

• De 9h à 12h
à la Maison Pour Tous
des Hauts de Chartres
5 rue des Hauts de Chartres
Tél. 02 37 88 05 36.

• De 14h à 18h
à la Maison Pour Tous
de Beaulieu
sur rendez-vous
2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69.

Le vendredi

• De 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
à la Mairie annexe
de la Madeleine
Mail Jean de Dunois
tél. 02 37 88 45 16.



L'ancienne école Charlie-Chaplin a été divisée en deux pour recevoir un centre de soins et pour accueillir plusieurs associations.

Le centre de soins communal a quitté à la mi-janvier l'avenue de Beaulieu pour intégrer les locaux réhabilités de l'ancienne école maternelle Charlie Chaplin devenue libre, puisque tous les enfants sont désormais scolarisés au pôle Henri IV. Une autre partie réservée au sport et à la culture va accueillir prochainement différentes associations dans des locaux flambant neufs : le club photo, le yoga, le judo, la boxe chartraine, et l'Horizon de Beaulieu qui arrivera

dans les lieux la première. « Les salles sont mises à disposition des associations gratuitement. Elles seront équipées de sanitaires, de vestiaires et de certains équipements inhérents à la pratique de leur discipline. La salle de judo sera, par exemple, équipée d'un tatami et de protections murales » tient à préciser Karine Dorange, adjointe chargée de la Jeunesse, des Sports et de la Vie des quartiers. De quoi patienter en attendant la construction d'un complexe sportif prévu à l'emplacement de l'ancienne piscine.

Activités variées pour les jeunes de 12 à 17 ans !

Du 21 février au 4 mars, les Maisons Pour Tous accueilleront les jeunes pour leur proposer de nombreuses activités sportives et de loisirs.

MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2 Place de Beaulieu
Tél. : 02 37 23 40 69.

Lundi 21 février

Matin : Accueil libre : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.
Après-midi : Futsal.

Mardi 22 février

Matin : Hockey sur glace.
Après-midi : Piscine de l'Odysée.

Mercredi 23 février

Matin : Tir à l'arc.
Après-midi : Gym acrobatique.

Judi 24 février

Matin : Tennis.
Après-midi : Bowling.

Vendredi 25 février

Journée à Paris.
Visite du Palais de la Découverte.

Lundi 28 février

Matin : Accueil libre : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.
Après-midi : Futsal.

Mardi 1^{er} mars

Matin : Patinoire de l'Odysée.
Après-midi : Sport extrême, skate au Spot du Mans.

Mercredi 2 mars

Matin : Tournoi de ping-pong.
Après-midi : Piscine de l'Odysée.

Judi 3 mars

Journée à Paris.
Cité des Sciences et de l'Industrie/ La Géode.

Vendredi 4 mars

Matin : Jeux de société.
Après-midi : Cinéma.

- Le vendredi 25 février au Palais de la Découverte.

Ce lieu est un centre scientifique et un musée de vulgarisation qui propose de rendre la science accessible à tous, et particulièrement au jeune public. Physique, chimie, mathématiques, sciences de la vie, astrophysique et astrochimie sont autant de disciplines abordées de manière ludique et pédagogique. Son célèbre planétarium, qui peut accueillir près de 300 personnes, propose un véritable voyage à travers les astres en retraçant le mouvement des planètes et des constellations sur une voûte de 15 m de diamètre.

- Le jeudi 3 mars à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Les jeunes pourront découvrir les expositions interactives et ludiques présentant le développement des sciences et des techniques et leur relation à la société contemporaine. Rendez-vous ensuite à la Géode afin de visionner un film en 3D sur écran géant, intitulé *Dinosaures*. Ces créatures ont toujours fasciné les hommes. Avec ce spectacle, les jeunes vont enfin pouvoir les approcher de très près et sans risques. À travers ce film, le réalisateur suit le paléontologue argentin Rodolfo Coria, un des meilleurs spécialistes mondiaux des dinosaures sur des sites de Patagonie qui ont révélé des découvertes majeures.

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE

Journées Culturelles dans la Capitale

La Maison Pour Tous de Beaulieu offrira aux jeunes inscrits au Centre de Loisirs 2 grandes sorties culturelles dans la capitale :



MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON

2, rue de la mare à Boulay
Tél. : 02 37 23 40 72.

Lundi 21 février

Matin : Accueil libre.
Après-midi : Futsal.

Mardi 22 février

Matin : Patinoire.
Après-midi : Multisports.

Mercredi 23 février

Matin : Aéromodélisme.
Après-midi : Piscine.

Jeudi 24 février

Matin : Ping-pong.
Après-midi : Bmx.

Vendredi 25 février

Matin : Jeux de société.
Après-midi : Bowling.

Lundi 28 février

Matin : Accueil libre.
Après-midi : Futsal.

Mardi 1^{er} mars

Matin : Patinoire.
Après-midi : Multisports.

Mercredi 2 mars

Matin : Aéromodélisme.
L'après-midi : Squash.

Jeudi 3 mars

Matin : Baby-foot.
Après-midi : Cinéma.

Vendredi 4 mars

Matin : bilan. Préparation repas.
Après-midi : Accueil libre.

MAISON POUR TOUS DE BEL-AIR

4 allée du Berry
Tél. : 02 37 23 40 67.

Tous les matins de 10h à 12h. Le stage foot 3^e édition.

Il regroupe toutes les Maisons Pour Tous avec 3 à 4 jeunes par quartier volontaires, pour compléter l'effectif de Bel-Air et harmoniser les relations entre jeunes.

Première semaine pour les grands

du 21 au 25, deuxième semaine pour les petits du 28 au 4 mars, à la salle Charles Péguy. Des navettes seront prévues pour récupérer les jeunes



intéressés. A voir avec les responsables.

Programme des après-midis

Lundi 21 février : Foot en salle ; accueil et inscriptions.

Mardi 22 février : Opération « caserne des pompiers ».

Mercredi 23 février : Tournoi à Bel Air.

Jeudi 24 février : Patinoire en matinée et activités à la carte.

Vendredi 25 février : Repas avec le groupe des grands (stage foot).

Lundi 28 février : Foot en salle et tir à l'arc.

Mardi 1^{er} mars : Escalade.

Mercredi 2 mars : Piscine à l'Odyssee.

Jeudi 3 mars : Tournoi à Bel Air.

Vendredi 4 mars : Repas avec le groupe des petits (stage foot).

Opération civisme avec les pompiers de chartres.

Les jeunes de Bel-Air seront sensibilisés à la citoyenneté et à l'entraide, à la caserne des pompiers. Les jeunes seront accompagnés par Catherine Binois qui s'occupe des formations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jehan de Dunois
Tél. : 02 37 88 45 00.

Lundi 21 février

Matin : Accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...).

Après-midi : Tournoi de futsal.

Mardi 22 février

Matin : Stage de handball ; jeux de société.

Après-midi : BMX.

Mercredi 23 février

Matin : Stage de handball ; « dessinez, c'est gagné ».

Après-midi : Piscine.

Jeudi 24 février

Matin : Stage de handball.

Après-midi : Palais de la découverte.

Vendredi 25 février

Matin : Blog.

Après-midi : Cinéma.

Lundi 28 février

Matin : Accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...).

Après-midi : Tournoi de futsal.

Mardi 1^{er} mars

Matin : Patinoire.

Après-midi : Tournoi multisports.

Mercredi 2 mars

Sortie à Paris.

Jeudi 3 mars

Matin : Tournoi de billard.

Après-midi : Activités au choix.

Vendredi 4 mars

Matin : Squash/badminton.

Après-midi : Golf de Châteauneuf.

MAISON POUR TOUS DE RECHÈVRES

13 avenue de la République

Renseignements

et réservation :

tél. : 02 37 21 33 76.

L'Association Rechèvres

Bas-Menus Animations organise :

Du 21 au 25 février de 14h à 17h, un atelier masques : fabrication de masques vénitiens, ouvert aux 6/15 ans (tarif pas encore connu).

Le samedi 26 février : soirée moules frites (apéritif, moules, frites, dessert). Tarif : 20 euros avec un verre de vin offert.

Vacances de février

Sport à l'affiche !



La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

7/9 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 21 février	Escalade	Badminton HandBall
	Foot en salle	
Mardi 22 février	Basket	Athlétisme Badminton
Mercredi 23 février	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 24 février	Hand ball	Gymnastique Trampoline
Vendredi 25 février	Escalade	Tir à l'arc Lutte
	Trampoline	
Lundi 28 février	Escalade	Handball Basket
Mardi 1 ^{er} Mars	Tir à l'arc	Athlétisme Badminton
Mercredi 2 Mars	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 3 Mars	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Vendredi 4 mars	Trampoline	Tir à l'arc Lutte
	Escalade	

10/14 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 21 février	Tir à l'arc	Escalade
		Trampoline
Mardi 22 février	Bowling	Squash
Mercredi 23 février	Foot en salle	
Jeudi 24 février	Bowling	Handball
Vendredi 25 février	Equitation	Escalade
	Tir à l'arc	Trampoline
Lundi 28 février	Equitation	Escalade Trampoline
Mardi 1 ^{er} mars	Bowling	Squash
Mercredi 2 mars	Foot en salle	Escalade
Jeudi 3 mars	Bowling	
Vendredi 4 mars	Tir à l'arc	Escalade
		Basket

9/12 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 21 février	Equitation	
Mercredi 23 février		Escalade
Lundi 28 février	Tir à l'arc	
Mercredi 2 mars		Trampoline
Jeudi 3 mars		Handball
Vendredi 4 mars	Equitation	

13/17 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 21 février	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 22 février	Bowling	
Jeudi 24 février	Bowling	
Vendredi 25 février	Equitation	
	Tir à l'arc	
Lundi 28 février	Equitation	Escalade
Mardi 1 ^{er} mars	Bowling	
Jeudi 3 mars	Bowling	
Vendredi 4 mars	Tir à l'arc	

Dans les Maisons Pour Tous

Des Espaces Familles

La Ville propose des lieux d'échanges aux adultes et aux familles dans toutes les Maisons Pour Tous. Ce sont les Espaces Familles.



Un atelier cuisine dans un des espaces familles.

Les nombreux projets élaborés lors de ces rencontres se basent sur le quotidien (cuisine, santé), les attentes culturelles (vi-

site touristique ...) et la créativité (confection de décoration ...). Ces lieux de convivialité, de créativité et de sportivité permettent à chacun de se retrouver. Ils favo-

risent ainsi l'échange et la détente en toute liberté.

Des ateliers adultes ont lieu chaque jour, de 14h à 16h (échanges thématiques, travaux manuels, élaboration de projets).

Des activités parents/enfants se déroulent les mercredis de 14h à 17h (petits bricolages, jeux, promenades, éveil sportif...).

Des activités sportives sont également proposées : gym tonique (entretien corporel...), gym douce (coordination, mémoire, équilibre...) le mardi de 9h30 à 10h30 à la Maison Pour Tous de Rechèvres, le mardi de 18h à 19h à la Maison Pour Tous de St Chéron, le jeudi de 9h30 à 10h30 à la Maison Pour Tous de Rechèvres.

Pour plus de renseignements il suffit de téléphoner à la Maison Pour Tous de son quartier.

Infos bij

« Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été ! »

Du 21 février au 4 mars 2011, le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été :

- Distribution du guide « en piste pour les petits boulots ».
- Aide aux CV et lettres de motivations.
- Créer son adresse mail.

Les mercredis 23 février et 2 mars de 14h à 17h, le BIJ vous propose deux ateliers animés par la SEIRF (Service express, informatique, recrutement et formation) pour vous aider à faire votre

CV, lettres de motivations et vos recherches d'emploi sur internet. Atelier limité à 12 participants. Merci de vous inscrire au BIJ au préalable. Accueil Libre Anonyme et Gratuit.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES
Tel : 02.37.23.42.32
bij28@ville-chartres.fr
www.ville-chartres.fr
rubrique «jeunesse».



Le 44 44, mode d'emploi

Le **02 37 88 44 44**, plus communément appelé **le 44 44**, est le numéro de téléphone du centre d'appel des services techniques de la Ville.

- **Qui peut l'appeler ?** Tous les Chartrains qui constatent un problème sur la voirie, dans un bâtiment communal, dans un espace vert, bref sur tout le domaine public.
- **Pourquoi l'appeler ?** Pour faire intervenir les services techniques de la Ville. Tous les appels sont traités et dirigés vers le service compétent.
- **Comment l'appeler ?** Par téléphone (02 37 88 44 44), par fax (02 37 23 41 99), par courrier (Ville de Chartres, centre d'appels, place des Halles, 28019 Chartres Cedex), par mail : contact@ville-chartres.fr
- **Quand l'appeler ?** Du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h15.

1200 interventions par mois.

Un problème avec les équipements de la ville?
Composez le 02 37 88 44 44

Un agent municipal prendra en compte votre demande

Chartres

Conception graphique, illustration : service PLO - Ville de Chartres - Janvier 2011

Chartres, la ville de la cathédrale
CHARTRES

**Un problème
avec les équipements
de la ville?**

Composez le

**02 37 88
44 44**

Un agent
municipal
prendra en
compte votre
demande



Chartres

- Des feux tricolores en panne ?*
- Une signalisation détériorée ?*
- Un nid de poule dans la chaussée ?*
- Un arbre qui menace de tomber ?*
- Des débris de verre au sol après un accident ?*
- Une lampe en panne dans un complexe sportif ?*
- Un chauffage défectueux dans une MPT ?*
- Une fuite d'eau sur le trottoir ?*

**Un problème
avec les équipements
de la ville?**

Composez le

**02 37 88
44 44**

Un agent
municipal
prendra en
compte votre
demande



tag tag tag

Chartres



Vœux du directeur général des services et du député-maire au personnel

« Réactivité et disponibilité du personnel »



Après avoir formulé ses vœux au personnel et aux élus, Marie-Thérèse Loison, directeur général des services, a dressé le bilan de la décennie passée. « Dix années pendant lesquelles la ville s'est transformée et notre cadre professionnel aussi ». Arrivée de jeunes collègues, transformation des locaux, matériels plus per-

formants, création de nouveaux services. Et, un nouveau visage de la ville pour les visiteurs et les Chartrains. « C'est aussi le résultat de notre travail ». Le directeur a félicité les agents municipaux en insistant sur « le travail remarquable réalisé par nos collègues de tous services qui ont jour et nuit rendu la ville circulaire fin 2010 ».

Coup de chapeau aussi à la direc-

tion des services rendus à la population, dans les crèches, auprès des personnes âgées, auprès de ceux en difficulté. « Il est essentiel que l'action sociale conserve sa place dans les politiques publiques ».

L'évolution du statut permettra de faire évoluer la carrière des adjoints techniques. Des agents sous contrat précaire, stabilisés sur des contrats de plus longue durée, pourront prétendre à des contrats à durée indéterminée. « Quand on a le collaborateur compétent sur le bon poste, titulaire ou contractuel, il faut le garder ».

Le directeur a évoqué le projet du député-maire de créer un pôle administratif sur un site unique regroupant tous les services à rendre à la population.

2011 sera aussi l'année de la mise en place de la nouvelle Chartres Métropole. « Un beau pari que de faire travailler ensemble et au service de l'intérêt général 32 communes de taille différente, de sociologie différente, des communes rurales et des communes urbaines de sensibilités politiques différentes ».

Les 50 ans de la Ronde de Chartres

En préambule à la cérémonie d'échange de vœux entre la municipalité et le personnel municipal, la Ronde de Chartres a esquisé plusieurs danses percheronnes traditionnelles, au son d'un accordéoniste, sur la scène de la salle Ravenne à Chartrexpô. « Notre association fête ses 50 ans », a annoncé Geneviève Billet, présidente de la Ronde de Chartres. Les 25 participants ont été chaleureusement applaudis.



« De nouveaux challenges nous attendent »



« La santé est le plus important. La santé est au dessus de la politique. Voilà 10 ans que l'on travaille ensemble ». C'est en ces termes que le député-maire s'est adressé au personnel de la Ville en lui présentant ses meilleurs vœux pour 2011. « La Ville a un peu changé. On le voit avec l'émergence de grands équipements. Mais je m'attache aussi beaucoup à l'action au quotidien. Avoir une ville propre, sécurisée, calme, c'est plus impor-

tant qu'un complexe aquatique ». Jean-Pierre Gorges a félicité les agents qui ont travaillé d'arrache pied lors des aléas météorologiques. Chartres, distinguée avec la confirmation de la 4^e fleur et d'une distinction supplémentaire : « La Fleur d'Or ». « Chartres, la Ville de France qui investit le plus par habitant ».

Les grands projets en cours seront poursuivis : réaménagement du plateau nord est, du quartier

de Beaulieu les Petits-clos, pôle gare. « On est dans un monde qui a basculé dans un autre mode de fonctionnement. Ce soir, on installe une nouvelle communauté d'agglomération. Un moment très important, un bassin de vie de 120 000 habitants. Un vrai challenge à relever avec une collaboration plus étroite avec les structures inter communales. Nous devons réaliser des économies d'échelle. Il faudra être flexible, encore plus performant dans une organisation différente ».

L'Hôtel de Ville sera restructuré : « L'Hôtel Montescôt restera comme il est. Le bâtiment des années 60 place des Halles doit changer ».

Le député-maire est très attaché à la création d'un pôle administratif unique permettant aux administrés d'avoir une réponse à n'importe quelle question. Il a lancé un appel aux agents pour un service public en adéquation avec le mode de vie des citoyens : « J'ai besoin de vous pour ce nouveau challenge. Toute proposition sera la bienvenue ».



Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication a orchestré la cérémonie des vœux. Ici, aux côtés de Geneviève Billet, la dynamique présidente de la Ronde de Chartres.

Des agents municipaux honorés

Au cours de la cérémonie des vœux qui s'est tenue à Chartreexpo, Jean-Pierre Gorges, député-maire, Marie-Thérèse Loison, directeur général des Services et les adjoints au maire ont félicité les agents municipaux qui ont choisi de faire valoir leurs droits à la retraite en 2010.

1 De gauche à droite :

M. TEILLEUX (adjoint),
M. MAYINDA-ZOBELA (Conseiller municipal), M.GÉROUDET (adjoint),
Mme BARRAULT (adjoint),
M. MASSELUS (adjoint),
Mme DORANGE, (adjointe),
M. ANTIOPE, Mme LOISON (Directeur Général des Services),
Mme FROMONT (1^{ère} adjointe),
Mme ALIX, M. AUGER; M. BLAISE;
M. CEPPE; Mme FERRONNIERE (adjointe), Mme CHANTARD,
M. Jean-Pierre GORGES (Député-Maire).

2 M. MAYINDA-ZOBELA (Conseiller municipal), M.GÉROUDET (adjoint),
M. TEILLEUX (adjoint),
Mme BARRAULT (adjoint),
Mme DORANGE, (adjointe),
M. MASSELUS (adjoint),
Mme LOISON (Directeur Général des Services), M. FREON,
Mme CONRAD,
Mme DESVIGNES-COPPEY,
Mme FROMONT (1^{ère} adjointe),
M. FOURMONT,
Mme FERRONNIERE (adjointe),
Mme GAIBLET,
M. Jean-Pierre GORGES (Député-Maire), Mme HALLAVANT,
Mme HEURGUE.

3 M. MASSELUS (adjoint),
M. TEILLEUX (adjoint),
M. MAYINDA-ZOBELA (Conseiller municipal), M.GÉROUDET (adjoint),
Mme BARRAULT (adjoint),
Mme DORANGE, (adjointe),
M. SOREAU, Mme LOISON, (Directeur Général des Services),
Mme LETERTRE, Mme PAPILLON,
Mme FROMONT (1^{ère} adjointe),
Mme LEFIEVRE, M. Jean-Pierre GORGES (Député-Maire),
Mme FERRONNIERE (adjointe),
Mme ROUGERON, Mme RIBEIRO.





Les vœux du maire aux associations

L'associatif fait un saut dans le futur



Présidents et responsables d'associations sont venus en grand nombre assister à la cérémonie des vœux.

Lors de la 9^e édition des cérémonies de vœux aux associations le député maire Jean-Pierre Gorges a projeté le monde associatif en 2020. Le salon Marceau de l'Hôtel de

Ville avait cette année encore fait le plein. Environ 300 bénévoles du monde associatif sont venus, début janvier, écouter le maire avant d'échanger avec différents élus. Jean-Pierre Gorges a exposé sa vision du monde associatif

pour les dix prochaines années: « Il faut être moderne et trouver un mode différent pour accompagner les associations sans trop les influencer. Je vais lancer un groupe de réflexion avec les présidents des principales associations. Une opération de mécénat lancée dans le sport commence à porter ses fruits. Pourquoi ne pas l'appliquer aux domaines associatifs culturel et social ? J'ai écrit dans ce sens à 2 500 entreprises. C'est à travers le réseau associatif, à travers certains phares que se fera la promotion de Chartres. »

En matière d'investissements, le député maire, là aussi, a exposé ses vues à long terme : « Nous allons continuer d'investir. Les Chartreains attendent depuis longtemps un auditorium. Nous avons trouvé où l'implanter. Nous avons besoin aussi d'une salle omnisports. On va relancer ce projet dans le cadre d'une réflexion communautaire. »

Vœux aux enseignants

« On travaille bien tous ensemble »

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, entouré de deux de ses adjoints, Karine Dorange et Franck Masselus, et de plusieurs conseillers municipaux, a présenté ses vœux aux enseignants dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

11 agents de l'Education Nationale qui ont fait valoir leur droit à la retraite ont été honorés lors de cette cérémonie.

« Depuis 2001, nos écoles sont l'une de nos priorités », a souligné Jean-Pierre Gorges, député-Maire, avant d'annoncer que les écoles sont un centre de coût important pour une municipalité : « C'est un secteur où l'on investit beaucoup et qui demande aussi un entretien régulier ». Certains structures ont changé, grâce à une bonne collaboration avec les enseignants et l'Inspection Académique : « On travaille bien ensemble. Le projet du pôle Henri IV a abouti. L'école Vlamincq est un endroit qui va bouger ». Le député-maire a évoqué le métier d'enseignant : « un

métier dur. L'éducation nationale est un paquebot dans le budget de l'Etat. Avec la santé, ce sont deux pôles importants. On continuera d'investir pour le bien des Chartreains. On va continuer à vous accompagner », a-t-il poursuivi en se tournant vers Michel Raymond, Inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir. Prenant la parole à son tour, celui-ci, après avoir présenté ses bons vœux à tous, a insisté sur les contraintes du métier : « Enseigner nécessite une grande disponibilité pour les élèves. Vous devez tout faire pour qu'un élève qui n'est pas très en forme en

arrivant soit bien après ». L'inspecteur a félicité les enseignants qui ont 30 ou 40 ans de service et ceux « avec qui nous allons faire la route ensemble. Le département a beaucoup de projets. Le niveau des élèves de CM2 en juin dernier est l'un des meilleurs de l'académie et du département. Que le travail réalisé par vous porte ses fruits. Il est important d'avoir une convention d'objectifs avec les maîtres, les parents et les collectivités. Sur Chartres, il y a une cohésion très forte entre la Ville et l'Inspection Académique. On avance ensemble et on gagne ensemble ».

Les permanences des élus, votre point de vue entendu

Venez poser vos questions
et rencontrer vos élus les 1^{er} mardis du mois



Adrien 30 ans,
quartier de la gare

j'ai une suggestion à faire,
je m'interroge ...
... j'en parle
à mes élus »



de 18h à 19h30, dans les lieux suivants :

Ecole François Villon, Abbayes Saint-Brice, MPT Beaulieu, MPT Saint-Chéron,
MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin,
Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

Proximité, dialogue, concertation

1 La galette des boulangers

Le syndicat des boulangers a offert la traditionnelle galette des rois aux élus et aux directeurs des services de la Ville, dans le salon Montescot. Un moment convivial.

2 Les résidents des Marais

Jean-Pierre Gorges et Elisabeth Barrault, adjointe chargée des Travaux, ont fait le point avec les habitants de la Résidence des Marais sur les futurs travaux de résidentialisation.

3 Les Compagnons du Partage

Le député-maire Jean-Pierre Gorges a remis la Médaille d'honneur de la Ville à l'association Les Compagnons du Partage, présidée par Nicole Gausseron. L'association compte 60 bénévoles et accueille 30 compagnons en très grande difficulté sociale.

4 Permanence d'élus à Saint-Chéron

Pierre Mayinda, conseiller municipal s'est entretenu avec des habitants du quartier de Saint-Chéron avant de partager un pot de l'amitié.



2



3



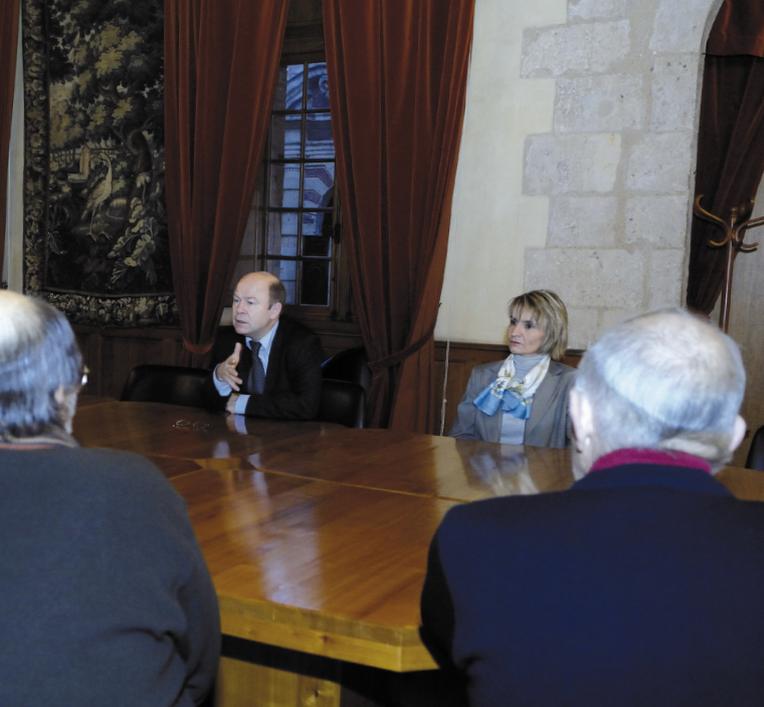
1



4

Du 5 janvier
au 12 février,
opération Pièces jaunes

Bernadette Chirac en visite à l'hôpital



A l'occasion de la 22^e édition de l'opération Pièces jaunes lancée le 5 janvier, Bernadette Chirac, présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, entourée des deux parrains de l'opération, l'ex-footballeur Christian Karembeu, et la chanteuse Lorie, s'est rendue à l'hôpital Louis-Pasteur, le 11 janvier dernier.

« *Merci d'avoir choisi Chartres comme 1^{ère} étape de l'opération Pièces Jaunes* », a souligné Jean-Pierre Gorges, député-maire, dans son discours.

La présidente de la Fondation a découvert les projets réalisés grâce à l'opération Pièces jaunes et les animations pour les enfants malades dans les services de néonatalogie et de pédiatrie. 81 000 euros ont été versés par sa fondation aux hôpitaux de Chartres. Ils ont permis la réalisation de 16 projets.

Association Porte Guillaume

«L'entrée du château fort»



Constituée en novembre dernier, l'association Porte Guillaume compte déjà 140 membres. Un nombre qui témoigne de l'intérêt que les Chartrains portent à cet édifice emblématique. La présidente de l'association Bernadette Jouachim évoque les premières orientations : « nous sommes à la recherche d'un local dans le quartier de la Porte Guillaume, qui donnerait une vitrine à notre asso-

En attendant que les fouilles reprennent au printemps, la toute nouvelle association, qui regroupe les amoureux de la Porte Guillaume, a déjà programmé différentes actions.

ciation et surtout permettrait de nous identifier et d'y tenir quelques heures de permanence. En parallèle nous auditionnons des témoins qui ont connu la Porte Guillaume avant le 16 août 44, date de sa destruction ou qui se souviennent des animations qui se tenaient à la même époque dans ce quartier. Ces rencontres nous donnent l'occasion d'expliquer aux riverains en quoi consisteront les travaux et de recueillir leurs aspirations. De toute façon la reconstruction ne pourra pas commencer avant deux ou trois ans, le temps que les fouilles soient terminées. »

L'association orchestrera la phase des travaux, sous la forme d'un

chantier-école comme prévu, mais elle souhaite également jouer un rôle auprès de l'Office de Tourisme : « nous sommes persuadés que la reconstruction engendrera des retombées touristiques importantes. Les touristes entreront dans Chartres par cette porte, comme autrefois les pèlerins et grimperont jusqu'à la cathédrale. Les enfants de l'entre-deux guerre appelaient la porte l'entrée du château fort ».

Les Chartrains qui le souhaitent peuvent encore adhérer à l'association, à l'aide du bulletin ci-contre :

Hommage à une érudite chartraine

Jacqueline de Romilly



Helléniste, professeur et écrivain, Jacqueline de Romilly s'est éteinte à l'âge de 97 ans. Elle était née à Chartres le 26 mars 1913. Malgré sa cécité, elle a travaillé, lu et réfléchi jusqu'à ce jour du 18 décembre dernier où la fatigue liée à son âge a fini par l'emporter.

Jacqueline de Romilly a suivi ses études à Paris, d'abord au lycée Molière, où elle fut lauréate du concours général de latin et deuxième prix en grec ancien en 1930. Après sa khâgne au lycée Louis-le-Grand, elle est admise à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm. Docteur ès lettres en 1945, elle enseigne de 1947 à 1949 en khâgne au lycée de jeunes filles de Versailles. Elle devient professeur de langue et littérature grecques classiques

Bulletin d'adhésion

Association des Amis de la Porte Guillaume année 2011

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone fixe : _____

Portable : _____

Courriel (email) : _____

Je vous adresse mon adhésion pour un montant de _____ €
chèque libellé à l'ordre de l'Association des Amis de la Porte Guillaume.

- Adhésion individuelle 10 €
sous réserve de la validation par l'Assemblée constitutive de l'Association

Date et signature,

Association des Amis de la Porte Guillaume

Siège social : Hôtel de Ville – Place des Halles – 28000 Chartres.

à l'université de Lille, puis à la Sorbonne. Elle tient ensuite la chaire de la Grèce antique au Collège de France. Elle est la première femme à y être reçue. En 1989, elle devient la deuxième femme, après Marguerite Yourcenar, à entrer à l'Académie française. Auteure d'une quarantaine d'ouvrages relatifs à la Grèce antique pour la plupart, elle est honorée de la nationalité grecque en 1995 et nommée « ambassadrice de l'hellénisme » en 2000.

Les distinctions qu'elles a reçues tout au long de sa carrière ne se comptent plus : Grand-croix de la Légion d'honneur, Grand-croix de l'ordre national du Mérite, Commandeur des Palmes académiques, Commandeur des Arts et Lettres, Commandeur des ordres grecs du Phénix et de l'Honneur, Première femme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Membre de l'ordre autrichien Ehrenzeichen

für Wissenschaft und Kunst, Prix Ambatiélos de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Prix Croiset de l'Institut de France, Prix Langlois de l'Académie française, Grand prix de l'Académie française, Prix Onassis, Prix Daudet pour la défense de la langue française, Prix du Parlement hellénique, Docteur honoris causa des universités d'Oxford, d'Athènes, de Dublin, de Heidelberg, de Montréal, de Yale, médaille d'honneur de la Ville de Chartres.

La chronique des jardiniers de la Ville

Le Saule à chatons

Du nom latin *Salix caprea*, ce saule arbustif se pare de véritables chatons cotonneux dès le mois de février. Cet ornement peut facilement concurrencer les floraisons d'autres arbustes à fleurs. Son envergure peut atteindre 8 mètres de hauteur et ses pousses sont très vigoureuses.

Son système racinaire très ramifié peut être utile pour le maintien de talus ou de coteaux. Il peut résister aussi bien à la sécheresse qu'aux inondations.

Il ne faut pas hésiter à le tailler sévèrement pour garantir l'apparition des chatons.



Squash

Le championnat du monde en 2013 ?

Après les championnats de France de natation à l'Odysée, Chartres pourrait accueillir les championnats du Monde de squash.



Barbara Gombert (au centre de la photo), présidente de la section Squash de l'Horizon de Beaulieu, a fait visiter les installations à une délégation de la FFS en vue d'accueillir les Mondiaux en 2013.

La Ville de Chartres s'est portée candidate pour organiser le championnat du monde de squash par équipes masculines en juin 2013. Rien n'est encore signé entre la Ville et la Fédération Française de Squash à qui l'organisation des Mondiaux a été attribuée. Pour autant, le président de la FFS, Jacques Fontaine, et Andrew Shelley, représentant la Fédération Internationale de Squash, sont venus visiter le mois dernier le tout nouveau complexe de Beaulieu-Les Petits Clos (photo ci-contre) et ont recensé les capacités d'accueil des hôtels de la ville.

« Nos installations inaugurées en octobre dernier sont un atout majeur. La Ville est déterminée à soutenir ce projet et le club prêt à s'investir à fond » précise Karine Dorange, adjointe chargée des Sports qui, avec Franck Masselus adjoint chargé des Finances, a conduit la visite des officiels. « Bien que doté de huit courts, le complexe ne suffira pas. Il faudra monter deux ou trois courts vitrés dans la halle Jean Cochet pour les phases finales. Notamment pour pouvoir accueillir un plus large public. »

Le championnat se déroule sur une semaine et fait entrer en compétition environ 130 joueurs. Les Français, vice champions du monde en 2009, pourraient bien assurer, à domicile, du joli spectacle.



1

Le Sport char à



2



4



3

Chartrain à la fête !



5

1 Entente chartraine de Rugby

Au stade des Bas-Bourgs les Chartrains jouaient un derby contre Dreux, en 3^e division fédérale. Ils ont inscrits trois essais (de Fayolle, Griveau, Loir) et ont pris ainsi leur revanche sur le match aller.

2 Tournoi amical de Foot en salle

L'équipe de foot de la Mairie, composée de Thierry Benach, Benoît Devin, Patrick Gato, Christophe Aveline, Sylvain Astruc et Franck Masselus (absent sur la photo) a remporté le tournoi de foot en salle organisé par les Etablissements Lamirault.

3 Tournoi de tennis Bonne année

Iryna Kuryanovich (n°15) chez les dames et Kenny de Schepper (n°45) chez les messieurs ont inscrit leur nom au palmarès de la dernière édition du TBA.

Rémy Martial et Pierre Mayinda, conseillers municipaux ont assisté aux finales avant de remettre les coupes aux vainqueurs (ici avec les ramasseurs de balles et les finalistes féminines).

4 Le FCC bat Dives 3-1

Les Chartrains qui évoluent en CFA 2 ont battu les Normands de Dives grâce à 3 buts de Hardy, Fauconnier et Benwadih. La semaine suivante ils rencontraient Beauvais (1-1). Ils se maintiennent ainsi à la 4^e place au général.

5 Avenir Basket Chartres

Les basketteuses chartraines ont remporté une belle victoire (67-44) face aux Vendéennes de La Garnache, à la halle Jean-Cochet. Elles sont en 3^e position dans leur poule de Nationale 1 après leur match contre le Stade Poitevin (perdu 87-69).

A la Maison du Saumon, Cycles de conférences et visites à thème 2011



Côté conférences :



L'Office de Tourisme renouvelle cette année son cycle de conférence au Salon Fulbert de la Maison du Saumon « *Ce salon entièrement équipé, nous permet de proposer des conférences ludiques et interactives* » souligne Aurélien Charpille, Directeur de l'Office de Tourisme.

Face au succès des conférences 2010, des nouveautés sont proposées :

une séance supplémentaire. Chaque conférence a désormais lieu à 15h et 18h45 pour permettre à un large public de profiter de ce cycle de conférences.

Des thèmes ludiques et variés ouverts à tous avec :

des conférences, animées par nos guides conférenciers, qui aborderont des thématiques historiques telles que « *Robert Le Pieux* » ou encore « *La Libération de Chartres* » par exemple.

Des conférences en lien avec les événements, l'actualité et les richesses gastronomiques locales avec, entre autres, « *La poule au pot chère à Henri IV* », « *Chartres fait son cinéma* » ou encore « *L'abeille et le miel à Chartres* ». Pour chacune de ces conférences la particularité est de faire intervenir des personnalités et acteurs locaux afin de proposer aux participants une rencontre privilégiée. En fonction de la thématique abordée, des dégustations seront également organisées.

Côté visites à thème :

Elles sont proposées de nouveau cette année avec en point d'orgue la relance des visites pour enfants « *Raconte-moi l'histoire de Chartres* », pendant les périodes de vacances scolaires, et toujours nos

visites « *Chartres en Lumières* » et « *Chartres en Lumières Privilège* » (incluant la visite insolite de la crypte aux chandelles) et une visite thématique, différente tous les mois, dont des visites inédites comme par exemple celle qui a été organisée en janvier dernier dans les coulisses du Complexe Aquatique.

Nouveautés 2011 : des visites guidées « *Chartres, cité médiévale* » et « *Chartres en Lumières* » seront proposées, **en anglais**, en juillet et août.

A vos agendas !

Lundi 7 février

• **Conférences à 15h et à 18h45 à la Maison du Saumon :**
La Poule au pot chère à Henri IV.

Samedi 26 février

• **Visite à thème à 14h30 :**
Chartres à l'époque de Henri IV.

Réservation conseillée auprès de l'Office de Tourisme.

CONFÉRENCES ET VISITES A THEME 2011 Office de Tourisme de Chartres

- Je souhaite recevoir le calendrier 2011 des conférences
 Je souhaite recevoir le calendrier 2011 des visites à thème

Nom :
Prénom :
Adresse :
e-mail :

Coupon à retourner à l'Office de
Tourisme de Chartres Place de la
Cathédrale – BP 50289 28005
Chartres Cedex

*Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter
au 02 37 18 26 26 ou
à consulter notre site Internet
www.chartres-tourisme.com.*

Les évêques maristes de Sainte-Foy

« Qui sont ces deux évêques et cet archevêque qui ont eu droit, au XIX^e siècle, à la représentation de leurs armes sur les murs de la chapelle de l'église Sainte Foy ? »

Rappelons d'abord que, après avoir été transformée en théâtre par l'architecte Morin sous la Révolution, l'église fut rachetée puis revendue en 1857 aux Maristes de Lyon.

Ces derniers firent démolir les éléments situés en avant du chœur, afin de ménager une cour intérieure au centre d'un ensemble destiné à leur habitation.

Le culte fut à nouveau célébré à Sainte-Foy de 1859 à 1903 et l'église, vendue aux enchères, fut rachetée par M^e Lelièvre, commissaire-priseur.

Les armoiries en question semblent être celles de missionnaires maristes en Océanie au milieu du XIX^e siècle, qui ont fait la réputation de cette congrégation.

Les premières armoiries (fig. 1) montrent un soleil en chef, deux mains tirant un filet avec deux poissons et une devise : IN VERBO [TUO L]AXABO RETE (Lc V, 5). Plusieurs prélats ont choisi cette devise, mais aucun ne semble être le possesseur des armoiries de Sainte-Foy.

Les deuxièmes armoiries (fig. 2) figurent un navire à voile sur la mer et une devise : SALVA N[OS] PERIMUS (Mt VIII,

37). Il doit s'agir des armoiries de Guillaume Douarre, nommé évêque in partibus d'Amathée le 23 août 1843, vicaire apostolique en Océanie, consécrateur de Mgr Bataillon et son coadjuteur en Nouvelle-Calédonie.

Enfin les troisièmes armoiries (fig. 3) montrent douze étoiles en chef, une ancre, une croix et une devise : SPES NOSTRA (Is XX, 6). Il s'agit là de Pierre-Marie Bataillon, qui faisait partie du premier groupe de missionnaires maristes envoyé le 24 décembre 1836 en Océanie, et dont il fut en 1842 le premier vicaire apostolique.

Les vicaires apostoliques semblent avoir eu rang d'évêques, d'où le chapeau vert.

Les recherches se poursuivent.

Juliette Clément
Présidente de la Société
archéologique d'Eure-et-Loir,
Directrice des Publications.
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
28000 Chartres.
02 37 36 91 93
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr
Recherche M. Bouyssou, SAEL
Clichés P. Gibut



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous !



© Jérôme Nee

Envoyez-nous vos photos avant le 11 février par email (un maximum de trois photos) à l'adresse suivante :
votreville@ville-chartres.fr

Chartres Objectif, club photo

Au plus haut niveau



© Roger Debray

Comme le sport, la photo a ses compétitions. Le club Chartres Objectif évolue au plus haut niveau (la Coupe de France) et se classe parmi les 25 meilleurs clubs français, dans les catégories nature-papier, nature-images projetées, et images projetées catégorie générale (l'équivalent de la diapositive en numérique).

Pour Hervé Martin, le président « ces résultats sont le fruit d'un travail permanent, à travers la for-

mation de nouveaux membres, l'acquisition et la pratique de logiciels spécifiques. Le club participe également à de nombreux salons nationaux et internationaux. Nous prenons part à de nombreux concours photos dans les grandes villes (Montpellier, Paris, Orléans, etc.). Cela implique que nous suivons en permanence l'évolution des techniques et investissons constamment dans du nouveau matériel performant. »

Art visuel par excellence, la photographie doit s'exposer. C'est le

vœu du président pour 2011 : « nous exposons parfois dans des lieux privés, malheureusement souvent trop petits. Nous aimerions monter cette année une grande exposition dans Chartres. »

Chartres Objectif
Abbayes de Saint-Brice,
salle B17.

Rue Georges Brassens.
Tél. : 02 37 34 25 32
Chartres-objectif.fr

Au Théâtre de Chartres



NON FINITO

Danse. Résidence de création.

Mardi 1^{er} et mercredi 2 février à 20h30.

Entre l'achèvement de l'œuvre et l'infini.

Le *non finito* est une expression italienne qui désigne l'état d'ina-chèvement d'une œuvre d'art. Ses représentants sont illustres : Michel-Ange, Léonard de Vinci et plus tard Rodin et Baudelaire. Elle revendique la valeur de l'ina-chevé et nous amène à ce ren-dez-vous où l'objet par sa surface, comme oublié, suggère plus qu'il ne représente. Grâce au travail effectué avec la lumière, la vidéo interactive et le son, Paco Décina abordera la problématique de ce *non finito* dans un espace en trois dimensions où la danse existe

comme révélateur d'un espace invisible. Une danse plaisir des yeux, accessible à tous.

Tarifs de 22 à 12 €.

STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE

Samedi 5 février de 10h à 17h.

Autour du spectacle Histoire d'Argan par Claude Brumachon ou Benjamin Lamarche.

Tarif 10 €.

MOI SEUL

Théâtre.

Mardi 8 février à 14h30 et 19h.

A partir de 3 ans.

« Moi seul » dit le titre, et pourtant ils sont trois... Trois petites silhouettes, puis trois artistes qui jouent et se jouent de ces petits frères de jeu, figurines de papier au sol.

Une plongée dans ce temps de l'enfance, « paradis perdu ? », où le Moi seul se confronte à l'Autre pour apprendre à vivre et à grandir...

Tarifs de 12 € à 7 €.

FEMMES ET CRÉATEURS

Spectacles musicaux.

Mercredi 9 février à 20h30.

Le Théâtre de Chartres ouvre son foyer pour trois cartes blanches à la plus célèbre découvreuse de talents, musicienne et mélomane, productrice, animatrice de radio et de télévision, Eve Ruggieri... Avec Olivier Moulin au piano et Karine Romer à la lecture, sur un texte écrit par Eve Ruggieri.

Tarifs de 12 € à 7 €.

POLLOCK*Théâtre.***Jeudi 10 février à 20h30.**

Lui, un créateur de constellations de couleurs abstraites à même le sol : Jackson Pollock, l'un des plus grands peintres américains. Elle, une artiste dont le talent fut célébré par Mondrian : Lee Krasner, sa femme, également peintre. Sur un texte commandé à Fabrice Melquiot, une mise en scène de Paul Desveaux.

Tarifs de 22 à 12 €.**TOUT EST NORMAL MON COEUR SCINTILLE***Théâtre.***Mardi 15 février à 20h30.**

« Il avait un doute, un doute cardiaque. Il a pris rendez-vous chez un scintigraphe. Mardi 14 h 30 ! D'accord. On lui a donné à boire

un liquide radioactif. Il l'a bu et quelques heures après, il a vu son cœur sur un écran. Son cœur faisait des étoiles. Au début, ça l'a un peu inquiété toutes ces étoiles autour de son cœur mais le médecin l'a rassuré : tout est normal, il a dit, votre cœur scintille, c'est bien ! » C'est par ces mots que Jacques Gamblin entame l'écriture et l'aventure de son quatrième spectacle... Et quand les mots ne suffisent plus, le comédien s'entoure de danseurs pour incarner ses pensées oniriques.

Tarifs de 22 à 12 €.**HISTOIRE D'ARGAN LE VISIONNAIRE***Danse.***Jeudi 17 février à 14h30 et 19h**

Argan est visionnaire, c'est à dire qu'il a des visions, dans lesquelles il aime se réfugier. Le chorégra-

phe Claude Brumachon nous raconte l'épopée de l'Illustre-Théâtre, fondé par Molière en 1643. Cette chorégraphie jubilatoire, s'adressant à tous, est une plongée sans cérémonie dans la frivolité, le raffinement et la joie de l'époque...

Tarifs de 12 € à 7 €.**STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE**

de la Compagnie Systeme Castafiore.

Samedi 19 février de 10h à 17h.

La compagnie proposera un travail de construction d'un personnage à partir d'un accessoire, autour du spectacle Stand Alone Zone.

Tarif 10 €.

Renseignements et réservations :
Théâtre de Chartres
 boulevard Chasles
 tél. 02 37 23 42 79.
 billetterie@theatredechartres.fr
 www.theatredechartres.fr

Au Théâtre de Poche



Quand la nuit tombe ▲

Triptyque : Nuit, un mur, deux hommes/ Cordélia /Un tabouret à trois pieds) de Daniel Keene.

Production Théâtre du Détour avec l'aide du Théâtre de Poche.

Mise en scène Antoine Marneur et Bruno de Saint Riquier avec Mouss Zouheyri, Emmanuel Ray, Antoine Marneur.

*Scénographie : Nicolas Simonin
Lumières : Nicolas Simonin Ingrid Chevalier Régie Générale Baptiste Rillet Bande Son Nicolas Rocher.*

C'est dans une langue forte et ciselée, alternant récits intérieurs et paroles quotidiennes, que Daniel Keene en véritable orfèvre des pièces courtes, nous convie à un voyage au bout de l'humanité.

Des voix y résonnent comme des cris de solitude, d'amour et d'espoir, pour nous révéler la cohé-

rence de cette écriture musicale qui fait de chaque texte un poème pour la scène.

Les mardi 1^{er}, jeudi 3, vendredi 4, samedi 5 février à 20h30, le dimanche 6 février à 17h, les mardi 15, vendredi 18 et samedi 19 février à 20h30, le dimanche 20 février à 17h.

Tarifs : 12 € et 9 € - 5 € - 1 €

En sortir

De Gérard Noiriel.

Mise en scène et scénographie : Antoine Marneur Avec Mouss Zouheyri Vidéo Marion Lefèvre.

« *En sortir* » montre un homme qui lutte pour conquérir le droit de parler publiquement à la première personne du singulier. Son combat est aussi une conquête de l'écriture. On touche ainsi à l'autre thème qui traverse le texte : l'accès à la culture comme acquisition d'une ressource, d'un moyen de « *résilience* ».

Les mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11, samedi 12 février à 20h30

et dimanche 13 février à 17h.

Tarifs : 12 € et 9 € - 5 € - 1 €.

Durant tout le temps de ces spectacles, une exposition des photographies de Nicolas Franchot se tiendra dans le Foyer du Théâtre de Poche.

Invisibles occupations

Exposition de photographies de Nicolas Franchot.

Couchages de fortune, vêtements et objets abandonnés, moments d'errances captés dans les rues de Paris, autant de « traces » qui marquent le paysage urbain et matérialisent une réalité simple : des personnes vivent dans la rue.

Mais dans ces images, la personne ou l'objet en question est manquant, faisant ainsi appel à la mémoire des visiteurs pour reconstituer une image que beaucoup s'appliquent à ne pas regarder en face...

Nicolas F.

Au Théâtre du Seuil

NICOLAS JULES SHAKER



Nicolas Jules

Chanson Déjantée

**Samedi 5 Février
à 20h30.**

Salué par la critique et les professionnels comme un des plus doués des trentenaires de la chanson française, Nicolas Jules sort son quatrième album, *Shaker*. La guitare de Nicolas Jules est électrique et ses airs de plus en plus allumés. La démarche assurée et le verbe en équilibre. Baroudeur

décalé de la scène actuelle, dandy et doux dingue, il ne raconte pas d'histoires, il chante les émotions fortes. Une fine pluie de mots qui pénètre les os, mélodies sensuelles, rythmiques en coups de sang, Nicolas Jules nous mène par le bout du cœur sur les sentiers de l'imprévu. Accompagné superbement par deux personnages échappés d'un film de tendre épouvante. Au générique, Béatrice Gréa, contrebassiste féérique, est habillée de mystère. Roland Bourbon, batteur animal, man-

geur d'enfants et de jeunes filles, est coiffé par le temps qui passe. Un spectacle nouveau, à voir de près et à toucher de loin.

THEÂTRE DU SEUIL

Chapelle Saint Julien

Rue Saint Julien- Chartres

• 7€ et 5€ tarif réduit

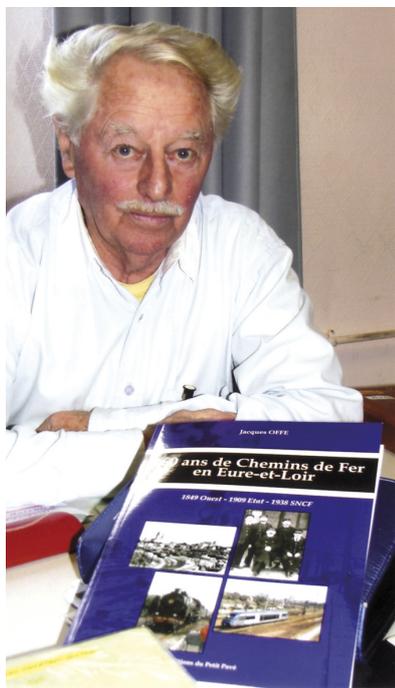
• 1h30

• <http://www.theatreduseuil.com>

• Mail : theatre.du.seuil@wanadoo.fr

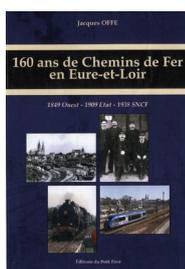
• Tel : 02 37 36 89 30.

Vient de paraître



160 ans de chemins de fer en Eure-et-Loir

De Jacques Offe.
Editions du Petit Pavé.



La passion de Jacques Offe pour le monde ferroviaire commence lorsque, encore enfant, son père l'emmène observer les trains sur la ligne Paris-Orléans. Arrivé à

l'âge de la retraite le Chartrain entreprend des recherches sur l'histoire des chemins de fer en Eure-et-Loir. Après de nombreuses années passées dans les archives, il est en mesure de publier un ouvrage dans lequel figure une très riche iconographie.

En vente
à la librairie L'Esperluète.
Prix : 26€.

Au Théâtre du Portail Sud



Du 11 au 20 février

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée

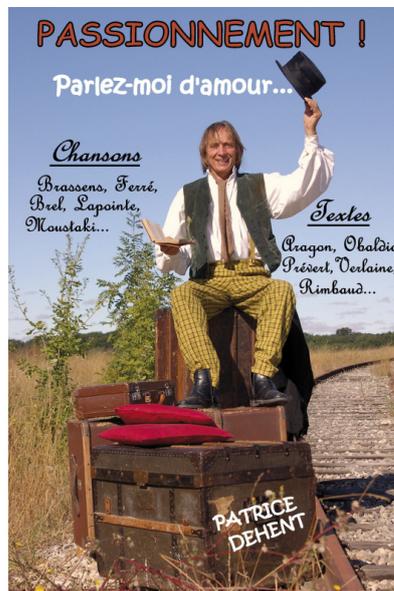
d'Alfred de Musset,
précédé de

La clef du grenier

d'Isabelle Andréani.

Un délicieux moment de théâtre. Nous sommes en septembre 1851, la servante et le cocher d'Alfred de Musset pénètrent dans son grenier pour récupérer les harnais du coche, mais la découverte de textes inédits, le récit d'anecdotes piquantes vont les conduire à jouer eux-mêmes « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » et se déclarer de façon singulière leur amour.

Toute la flamme de Musset jaillit de cette comédie-proverbe flamboyante, joyau de la littérature romantique, qui fera le régal de tous les amoureux d'un théâtre authentique et passionné.



PASSIONNEMENT !

Parlez-moi d'amour...

Chansons

Brassens, Ferré,
Brel, Lapointe,
Moustaki...

Textes

Prigon, Obaldia,
Prévert, Verlaine,
Rimbaud...

Du 24 février au 6 mars

Passionnement

de et avec Patrice Dehent.

L'Amour dans tous ses états... Un inventaire à la Prévert.

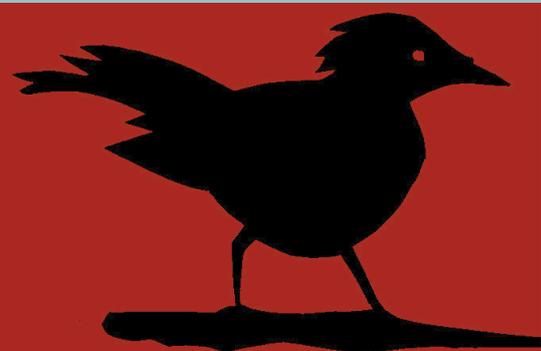
Passions, illusions, trahisons... Textes et chansons a'capella d'auteurs classiques et contemporains qui se répondent, s'épousent... Un solo en tragi-comédie avec un interprète clown-poète...

« Rien n'est vraiment perdu tant qu'il nous reste une bonne histoire et quelqu'un à qui la raconter ». Alessandro Baricco, Novecento.

Renseignements
et réservations :
15 euros plein tarif/
11 euros abonnés
8, cloître Notre Dame
28000 Chartres
info@theatreportailsud.com
Téléphone : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com

A Doussineau

Autour du conte de HC Andersen



Marionnettes.

Par la Compagnie des Châteaux de Sable, en résidence de création.

Lundi 7, mardi 8, jeudi 10, vendredi 11 février à 10 h ou 14 h.

La compagnie des Châteaux de Sable présente dans les écoles *Le Rossignol*, en agrémentant de musiques et d'ombres chinoises.

Réservation:

reservation@ville-chartres.fr

Résidence du lauréat du Tremplin

Du mercredi 2 au dimanche 6 mars.

Sensibilisation aux pratiques amateurs dans les musiques actuelles.

Des 3 groupes présélectionnés par les élèves du Lycée Marceau, La Zinzin family, Cherzo, Grüsfrüt, le lauréat gagne une journée de formation à la scène avec des intervenants professionnels !

Du 3 au 6 mars 2011, s'ouvre une session de 4 jours de sensibilisation aux pratiques amateurs ouverts à tous ! (+ d'infos sur www.fracama.org).

Salle Doussineau

Réservation obligatoire :

reservation@ville-chartres.fr

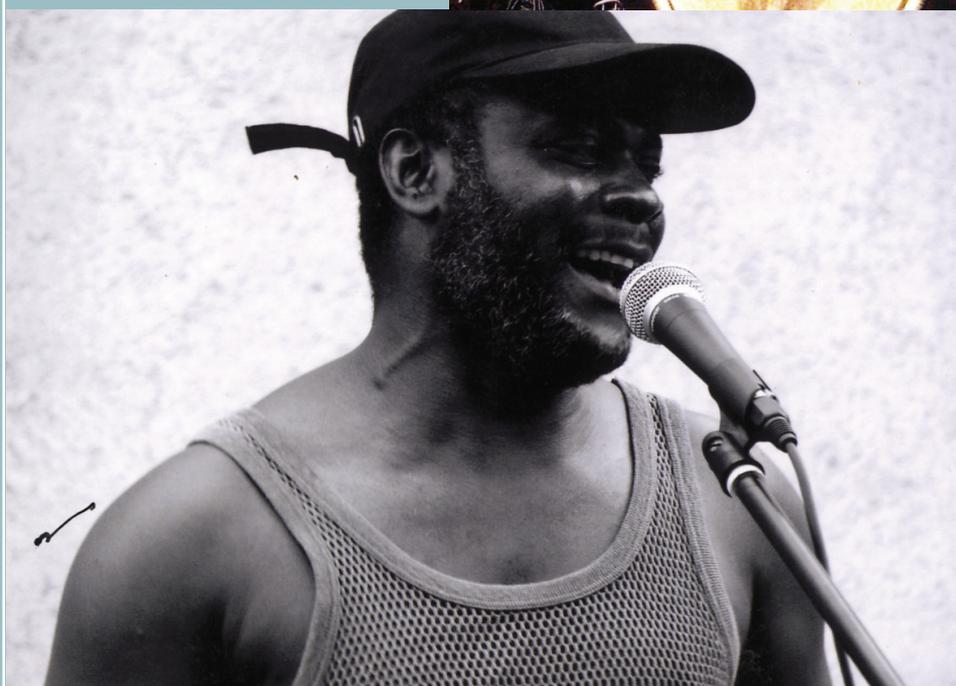
2 jours 1 île ▶

La Guadeloupe avec Tropic'ka.

• **Vendredi 18 février à 20h30.**

Musiques et Danses de la Guadeloupe.

Le groupe TROPIC-KA, bien connu du public chartrain est un merveilleux ambassadeur du folklore antillais. Henri Cetout et ses musiciens vous offrent un voyage au soleil de la Guadeloupe, notre escale, par le pouvoir des percussions et des chants entre joie et tristesse si caractéristiques des îles.



• **Samedi 19 février à 20h30. ▲**

La Guadeloupe avec Erik Chaye kwo.

Lauréat des DOM TOM Folies aux Francofolies de la Rochelle pour la Guadeloupe 2009, Erik RIK était en première partie de KASSAV en 2010.

Salle Doussineau

7 euros et 5 euros.

(Buffet de spécialités créoles à l'entracte)

Réservation:

reservation@ville-chartres.fr

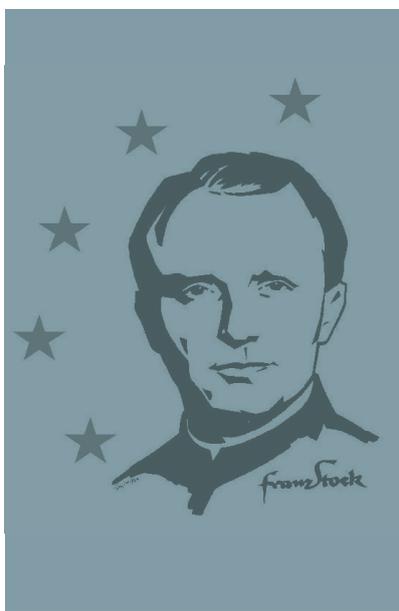
Au Conservatoire

Rappel : Concert Les Œuvres de Beethoven et Bach



Vendredi 4 février à 20h30.
Salon Marceau, Hôtel de Ville.
Tarifs : 5€ - 7 €.
Réservation : 02 37 84 04 75.

A retenir dès maintenant ! Cantate pour la Paix en Europe



Création d'une œuvre vocale et instrumentale en hommage à l'abbé Franz Stock.

Lundi 9 mai 2011 à 20h 30 au Séminaire des Barbelés.

A l'occasion de la Journée de l'Europe du 9 mai prochain, le Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres et l'association de la Maîtrise du Conservatoire proposent la création d'une œuvre musicale dédié à l'abbé Franz Stock.

Cette Cantate pour la Paix, sera interprétée par la maîtrise du Conservatoire, deux solistes et un ensemble instrumental de 10 musiciens dirigés par le chef de chœur Philippe Frémont.

Cette création s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de manifestations au Centre Européen de rencontre Franz Stock, lieu de mémoire et d'espoir en Europe, qui se dérouleront du 2 au 9 mai 2011, comprenant notamment des expositions, un stand d'information dans Chartres, des conférences, des visites commentées et ce concert du 9 mai.

L'écriture musicale de cette œuvre à été confié au talentueux compositeur Alexandre Benéteau, auteur dernièrement de *Succurre miseris*, pièce pour chœur mixte, avec laquelle il remporta en 2009 le concours international de composition chorale « Seghizzi » (Italie) et reprise depuis en Allemagne, en Italie, en France et aux Pays-Bas où elle sera prochainement enregistrée par le chœur Hollandais Cantatrix.

Le livret a été écrit par le poète libanais Sobhi Habchi, Membre de la Société Française de Littérature Générale et Comparée, et chercheur au CNRS et auteur de plusieurs recueils de poésie dont *Les fils d'Orphée du mont Liban aux Amériques*.

Le Quatuor pour la Fin du Temps d'Olivier Messiaen, œuvre écrite et créée en captivité en 1941 sera interprété en première partie du concert.

Tarif : 5€ - 7 €
Réservation : 02 37 84 04 75.
+ d'infos : Bernard Knosp :
09 52 48 75 47
ou 06 99 52 77 64.
bernardknosp@free.fr

Dimanche 27 février
17h30 au Musée

Une rencontre baroque

L'association *Les Clavecins de Chartres* a le plaisir de présenter dans le cadre de sa prochaine *Rencontre Baroque* un récital violoncelle, clavier par le Duo *Dialogues*, dans un programme, Bach, Boismortier, Geminiani.

Cette formation constituée de Alissa Duryée, claviers, et Jérôme Huille, violoncelles, lauréate 2010 du Concours Musique au Centre,

propose un programme brillant et éclectique de sonates baroques et classiques.

Ce récital sera également l'occasion de faire écho à la sortie de son tout dernier disque consacré à la musique française.

**Plein tarif 5€ - tarif réduit 3€
Gratuit pour les élèves du
Conservatoire.**



Les rencontres d'Albert Blanchard

Anne Roumanoff

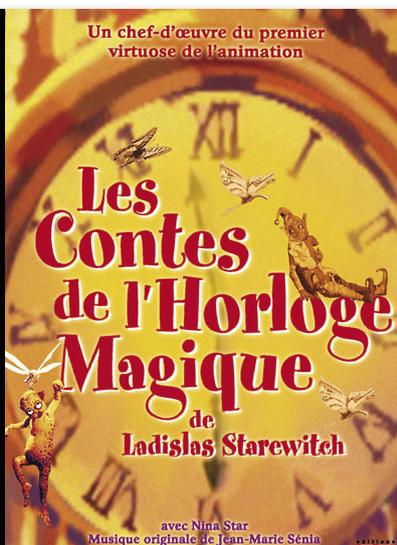
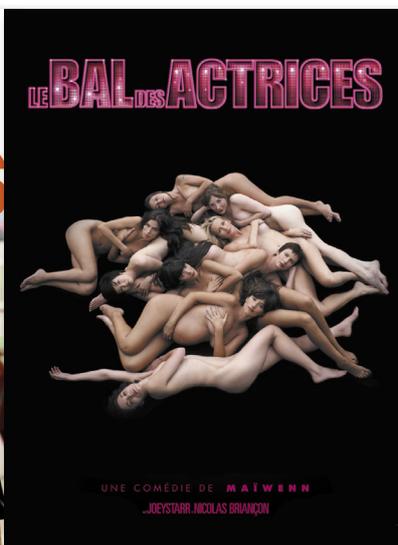
Il y a presque 20 ans, Anne était venue au théâtre de Chartres. Nous avons dîné ensemble dans un restaurant chartrain après la représentation. Presque inconnue alors, elle avait conquis son public. Vingt ans plus tard, à Chartrexpô, devant un parterre de spectateurs séduits d'avance, son spectacle a comme un air de déjà trop vu. Manque de fraîcheur, de

nouveautés. Un spectacle tué par la promotion. Des sketches trop vus à la télévision. Trop entendus à la radio.

Cela ne m'empêche pas de me rappeler un beau souvenir personnel : sur le tournage de Marcel Proust (de Bill Carter), en 1990, à Illiers et à Paris. Elle jouait la gouvernante et moi Adrien Proust, le père de Marcel.

Depuis son ouverture en mai 2007

L'espace « Cinéma » de l'Apostrophe ne désemplit pas



En 2010, 1100 DVD achetés et 100 300 prêtés !

Les collections

Créée pour l'ouverture de la médiathèque, la collection de films sur DVD s'est étoffée pour atteindre aujourd'hui 8500 titres différents. Un large choix vous est proposé, quels que soient votre âge, vos centres d'intérêts ou vos envies.

La collection fait la part belle au cinéma de fiction avec plus de 3600 titres : des grands classiques, bien sûr, dans tous les genres et de toutes les époques, mais également des films récents, des grands succès comme *Gran Torino* de Clint Eastwood, *Les beaux gosses* de Riad Sattouf ou des films plus intimistes comme *Le bal des actrices* de Maiwenn ou *Les plages* d'Agnès Varda.

A votre disposition, vous trouverez également des films documentaires et des reportages sur tous les sujets, un important fonds de pièces de théâtre filmé, des spectacles d'humour, des concerts et également des opéras.

Les plus jeunes ont le choix par-

mi 1200 titres : films d'animation (dessins animés, marionnettes, images de synthèse...) ou de fiction, films documentaires sur différents sujets et films destinés aux tout-petits.

Les conditions d'emprunt

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous aider dans vos recherches et vous conseiller. Désormais, vous pouvez emprunter jusqu'à 4 DVD simultanément (dont 3 fictions ou 2 jeunesse maximum). Comme pour tous les autres documents, la durée du prêt est de 4 semaines, renouvelable une fois et il est possible d'effectuer 2 réservations par carte.

N'hésitez pas à consulter le catalogue des bibliothèques qui recense la collection intégrale www.bm-chartres.fr

Le visionnage à la carte

Si vous souhaitez regarder un film sur l'un des écrans de l'espa-

ce, vous pouvez choisir un DVD dont les droits de consultation ont été négociés (pastille verte).

Les projections en février

L'Apostrophe programme régulièrement des projections à l'auditorium. En février, vous avez rendez vous :

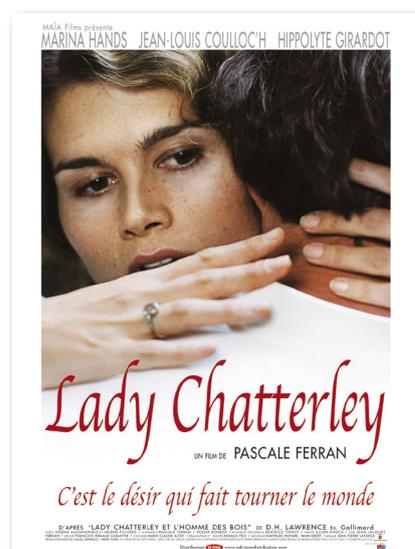
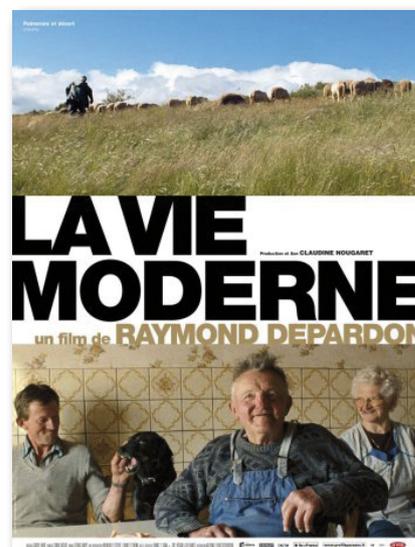
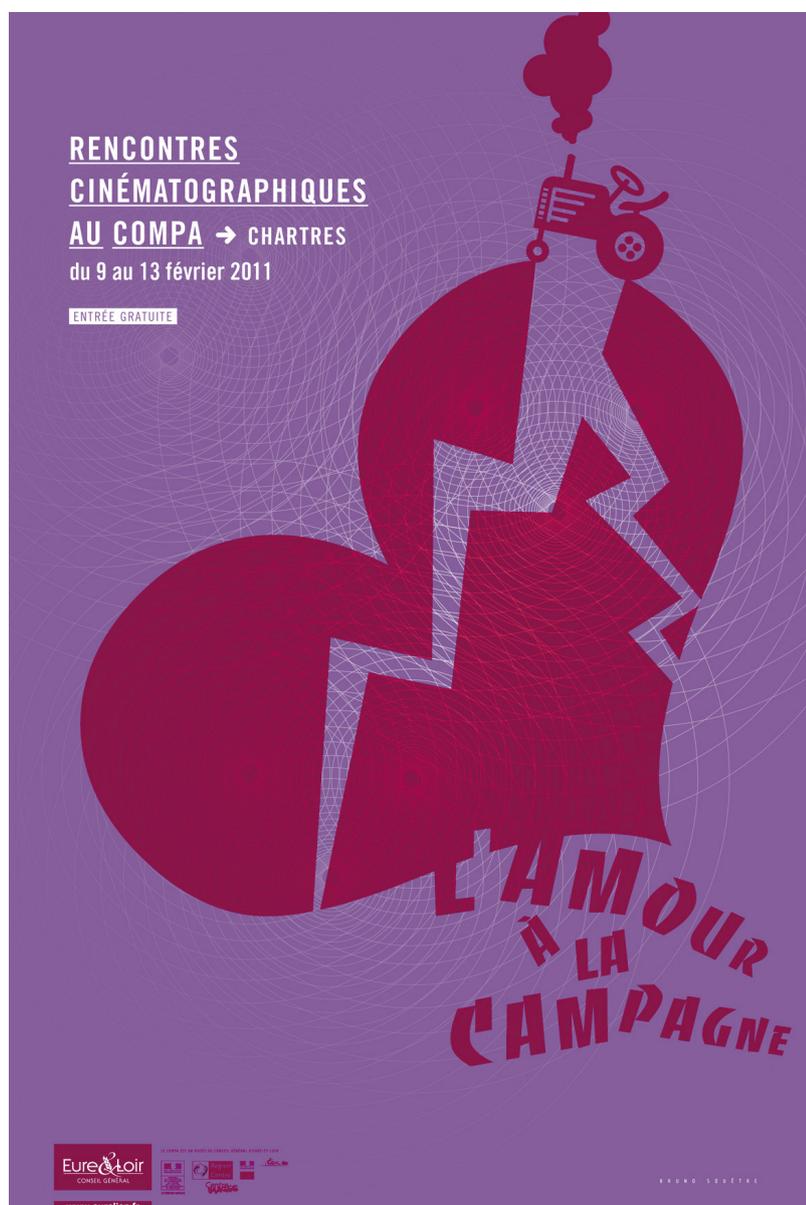
> **le 19 février à 15h30** avec « *Le cinéma invente son monde* ». Sélection de courts métrages des débuts du cinéma

> **le 23 février à 15h30** avec « *Les contes de l'horloge magique* » de Starevitch. De cambriolage en attaque de château fort, de sirène en dragon, l'aventure ne s'arrête jamais...comme les aiguilles d'une horloge. Pour les enfants.

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

Les 5^e Rencontres Cinématographiques au Compa

L'amour à la campagne



Du 9 au 13 février

Cette année, les films et documentaires seront projetés au musée, et les séances scolaires aux Enfants du Paradis.

Désordres du cœur, passions ravageuses, amours codifiés, amitiés particulières, désir inassouvi, le cinéma contemporain ne cesse d'exploiter le spectre des sentiments affichés, cachés et contradictoires

auxquels sont en proie gens de la campagne et gens en campagne.

Le bonheur à la campagne, le célibat, les transgressions sexuelles sont les thèmes abordés.

Toutes les séances sont gratuites et ouvertes à tout public.

Quelques films au programme : *Western* de Manuel Poirier, *Le mariage de Tuya* de Wang Quan'an, *Ander* de Robert Caston, *Country Teacher* de Bohdan Slama

Quelques documentaires au programme : *Les demi-jours* et *Laissés pour compte* de Jacques Doillon, *Jeunes filles* et *Marianne* de Armand Chartier.

Le Compa
Conservatoire de l'Agriculture
Pont de Mainvilliers
28000 Chartres.
02 37 84 15 00
www.lecompa.com

Le coin des philatélistes

Gérard Philipe, chartrain ?

Gérard Philipe, l'acteur ? Oui, vous avez bien lu : c'est du comédien dont on va parler. Aucune ligne de sa biographie ne fait allusion à Chartres. Et pourtant !

Nous connaissons au moins quatre valeurs de par le monde qui représentent cet acteur emblématique. La plus ancienne est française et date de 1961 (n° 1305), puis une autre en 1986 (n° 2439) où on le voit dans « Belles de nuit », le film de René Clair. Ces deux valeurs sont issues de série, donc pas toujours faciles à trouver seules... Le même Gérard Philipe se trouve aussi en Bulgarie sous le n° 3629 : il est dans le rôle de Fanfan la Tulipe. Quant à la quatrième valeur, elle n'est pas cataloguée, mais existe. Le caractère abusif des émissions de Fujeira, un émirat arabe, en est la raison. Pour trouver ces deux derniers timbres, confiez votre recherche au hasard ou à la chance. Vous feriez bien rigoler le négociant auquel vous oseriez les demander !

Mais je sens que cela vous titille toujours de savoir pourquoi



Gérard Philipe a droit de cité dans cette chronique chartraine. La raison tient en deux mots : Papi, Mamie ! En effet ses grands-parents maternels tenaient « commerce de bouche » à l'angle de la rue des Changes et de la rue Serpente. Donc notre célébrité est venue plusieurs fois dans le quartier.

Et pourquoi, d'après vous, l'école de la cathédrale s'appelait-elle l'école Gérard Philipe ?

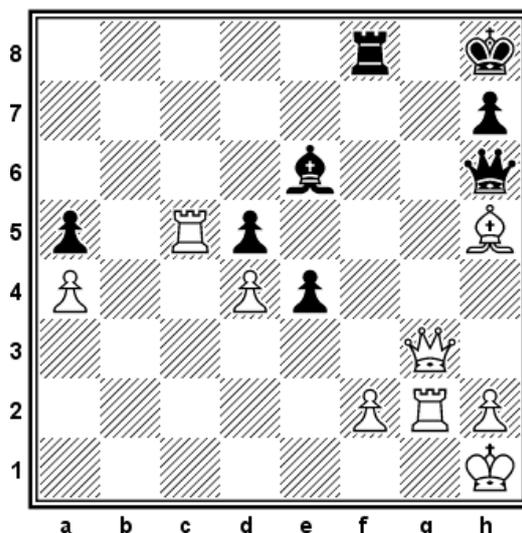
Jean-François RESSORT
Président du Cercle
Philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr



Echecs
Problème n°5

Trouvez l'astuce !

Les blancs ont le trait



Pour jouer aux échecs à Chartres, contactez Nigel DUKE au 06 88 01 15 56, email : nigel-duke@orange.fr ou consulter notre site web : www.chartres-echecs.fr

Cours débutants : mercredi 16h.
Ouvert le samedi à 14h30.

Association Jeanne d'Arc,
89 rue du Grand-Faubourg,
28000 Chartres.

Solution au problème d'échecs n°4

1. Ce7+ T2xe7 [1... T8xe7 2. Td8+ Te8 3. Df8+ Txf8 4. Txf8#] 2. Dxe7 De6 3. Dxe6 fxe6 +-

Mots fléchés

Chartres à table

Où l'on met en bière

Portent le pantalon
Un tigre dans le moteur

Friandise d'ici

3,14

Bière de Chartres

Bois-Merrain

Endroit

Sans catalan

Parfois au beurre noir

Monnaie

Myriapode

Personnel
Bord de rue

Île

Grège

Berceau de piaf

À Londres, c'est l'enfer!

© JFR 2011

Voyelles

Saindoux

Artère

Révèrent

Un petit kilogramme

Réfêchi

Livre saint

Que c'est bon!

Bichette

Massacrai

Filtre

Animer

Tas de sable

Avion de combat

Devant le roi

Mi-Ceylan

Base du pâté de Chartres

Môme à Lyon

Petit saint

Bande

La douce en chanson

Champagne

Pronom

Contenant

Biscuit fourré

Sentier

Arrêt de travail

Note

Pont à zouave

Bus à la langue

Textile élastique

Beauceron ou briard

Fin de messe

Seconder

Issu

Produit sur l'apostrophe

Plat de beauceron

Comment?

Surface

Bibi

Vieille lettre

Couque (dans le Nord)

Angle

Article du sud

Désagréable effet de son

Roi chez Shakespeare

Se gausse

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Au CIV

Formations à la technique du vitrail



Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs « Découverte du vitrail » sur 5 jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.

Du 7 au 11 février : Grisailles et jaunes d'argent

Objectifs : Progresser dans la découverte de la peinture sur verre à travers de nouveaux produits apparus au cours du XIV^e siècle (grisailles colorées, jaunes d'argent) et à travers de nouvelles techniques d'application et d'enlèvement de la peinture (surfaces blaireautées et putoisées, enlèvement à la brosse, au bois ou à l'aiguille...)

Contenu : Réalisation d'un vitrail peint (grisailles, modelés par enlèvement et jaunes d'argent) d'après des modèles de la fin du moyen âge et de la Renaissance. Choix du modèle, peinture, cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 560 euros.

Du 21 au 25 février : Grisailles et émaux

Objectifs : Perfectionnement à la peinture sur verre traditionnelle et découverte des styles de peinture avec les émaux transparents. Ceux-ci vont compléter la palette du peintre sur verre et lui permettre de se libérer plus encore du découpage des verres colorés et du sertissage.

Contenu : Réalisation d'un médaillon et d'une vitrerie peinte d'après des modèles Renaissance et « Art nouveau ». Choix des modèles, peinture, émaillage, cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 560 euros.

Du 7 au 11 mars : Verre et plomb

Objectifs : Découvrir le matériau verre. Apprendre à mener une coloration, faire le report d'un modèle, couper et sertir en plomb. Comprendre les règles du sertissage et comment les conduites de plomb déterminent chaque étape de la réalisation d'un vitrail.

Contenu : Réalisation d'un vitrail en verres de couleur soufflés et étirés, d'après une vitrerie médiévale. Choix du modèle, coloration, report, calibrage, débitage et coupe, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 450 euros.

Du 21 au 25 mars : Grisaille

Objectifs : Découvrir la peinture sur verre et ses règles à travers des modèles du moyen âge (XII^e-XIII^e siècles). Comprendre com-

ment peinture en grisaille, verres de couleur et mise en plomb sont intimement liés, comprendre comment les volumes sont restitués par le contour et les modelés.

Contenu : Réalisation d'un vitrail peint en trait et lavis de grisaille d'après un modèle médiéval (Chartres, Bourges...). Choix du modèle, coloration, report, calibrage, débitage et coupe, peinture et cuissons, sertissage au plomb, soudage et masticage.

Coût du stage : 530 euros.

L'adhésion au Centre International du Vitrail d'un montant de 35 euros pour 2011 est nécessaire pour s'inscrire aux activités proposées.

Informations, réservations :
Centre International du Vitrail
5 rue du Cardinal Pie
tél : 02 37 21 65 72
fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org
www.formations-vitrail.fr

La collation - N.M. Spengler (1757) - Coll. J. Geysant

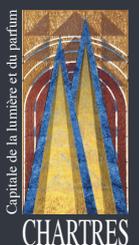


La peinture *sous* verre

un art ancien toujours actuel

Musée des Beaux-Arts de Chartres
Du *4 décembre* 2010 au *27 février* 2011

Chartres



Enregistré à Doussineau et diffusé sur le site de la Ville

Le grand webzine



Les derniers enregistrements en public du magazine culturel *Le grand webzine*, qui ont eu lieu le 15 janvier, seront diffusés sur le site de la ville (www.ville-chartres.fr) aux dates suivantes :

• **Du 24 janvier au 10 mars, magazine n° 7 avec**

Le live : Gauthier Toux à l'orgue Hammond, Frédéric Guey à la batterie et Thomas Varlet à la guitare.

Le portrait : Alain Isenegger, peintre plasticien.

L'invité : The Apocalyp's, groupe de danse Hip Hop.

L'entrevue : Stéphane Leca, directeur du Théâtre de Chartres.

• **Du 11 mars au 1^{er} mai, magazine n° 8 avec**

Le live : Cherzo, chanson Hip Hop, lauréat du tremplin des musiques actuelles.

Le portrait : Diane de Margerie, écrivain.

L'invité : Chantal Leibengüth, association Am'Arts pour la biennale Délires de livres.

L'entrevue : Natacha Maxin du cinéma Les Enfants du Paradis.

• **Du 2 mai au 30 juin, magazine n° 9 avec**

Le live : Fred Martinez guitare voix et Bastien Amy percussion.

Le portrait : Jean-François Ressort, président du Cercle Philatélique Chartrain à l'occasion du 80^e anniversaire de l'association.

L'invité : Paco Decina, danseur et Monsieur de Tilly, directeur adjoint de l'hôpital Louis-Pasteur pour les ateliers danse auprès des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'entrevue : Emmanuel Ray, directeur du Théâtre de Poche, comédien, acteur, metteur en scène.

Renseignements
tél. 02 37 23 41 42.

LE DRAGON

Musée des enfants



Jusqu'au 9 octobre 2011

Musée
des Beaux-Arts
de Chartres

Chartres



EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/ EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/ PRESS/EXPRESS/

RÉSEAU SANTÉ OUTABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : mardi 8 février 2011 à 17 h 30, mardi 8 mars 2011 à 17 h 30 et samedi 9 avril 2011 à 11 h.

Renseignements et inscriptions :

RST28 au 02 37 30 31 05.

LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour les malades atteints de cancer et leurs proches, la Ligue organise des groupes de convivialité. Chaque 1^{er} mardi du mois (de 14 h à 17 h) se réunissent dans nos locaux des personnes concernées par le cancer soit elles-mêmes atteintes par la maladie, soit dans leur entourage proche.

Le but est d'échanger en toute liberté, sans être jugé, dans le respect de la parole de chacun et de favoriser des liens.

C'est aussi le moment de sortir de la solitude qu'occasionne la maladie.

Merci de contacter le Comité afin de prendre rendez-vous.

7, rue Gabriel Péri à Chartres.
Tél : 02 37 21 19 50.
cd28ligue.net@wanadoo.fr

UN TERRAIN À DISPOSITION

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m². Il comprend des locaux couverts avec

chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m².

Renseignements
tél. 02 37 34 05 13
ou 06 76 59 41 88.

CAFÉ PHILO

Le prochain café philo se déroulera au bar le Parisien de 17h à 19h le samedi 12 février, sur le thème : «*doit on vivre comme si nous allions mourir demain ?*»

Contact : Bertrand
tél 06 80 40 93 41
<http://cafephilochartres.free.fr>

CINÉ CLAP

Soirée courts métrages mardi 15 février.

Auditorium de la médiathèque
Apostrophe.

EXPO AU COMPA

La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ?

> **Jusqu'au 15 août.**

Alors qu'une personne sur six souffre de la faim dans le monde, le Compa souhaite sensibiliser le public aux grands enjeux de la question de l'alimentation : *Comment nourrir de plus en plus d'hommes tout en préservant la planète ? Faut-il produire plus, produire durable, produire équitable ?*

Dans le cadre du thème sur la faim : L'exposition-installation «**Manger des yeux**» de Jean-Luc Parant jusqu'au 15 août.

Le Compa Pont de Mainvilliers
Tél. 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT À L'INFORMATIQUE

Pour acquérir des bases en informatique, améliorer votre utilisation ou découvrir de nouveaux logiciels, le club Léo Lagrange propose de vous initier sous forme de cours particuliers d'une durée d'1h30 ou en groupe d'une durée de 2h30.

Tél. 02 37 28 75 40 du lundi au vendredi entre 9h et 12h.

STAGE DE DANSE ORIENTALE

Les 6 et 13 Février de 14h à 16h30, 9 rue Gabriel Péri.
Tarif 23 €.

Attention Inscription obligatoire (places limitées à 12 personnes).

Tel : 06 63 26 61 36.

01 48 32 73 92.

www.lesmillenuits.fr
najetrejichi@free.fr

COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF

Concert samedi 5 février. Chansons poétiques et mystiques, entre folk et fado par Marina Poydenot.

13, rue du D^r de Fourmestreaux
Réservations au 02 37 18 32 24
aretic.ccn@wanadoo.fr

CIRQUE MEDRANO

Du 11 au 13 février à Chartreexpo.

COURSES HIPPIQUES

Prochaines réunions à l'hippodrome de Chartres : **dimanche 6 mars (réunion PMU), 20 mars, 27 mars.**

Prochaines collectes de sang

Organisées par la Fédération Française du Don du Sang Bénévole

> Place des Epars :
mercredi 2 février,
mercredi 6 avril, de 14h à 19h.

> A l'Hôtel-Dieu :
jeudi 3 et vendredi 4 mars,
de 15h à 19h.

Renseignements
tél. 06 77 50 91 02.



BAL ANGLAIS

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville, **samedi 12 février à 20h30**. Animé par Les Shepherd's Crown à l'occasion des 50 ans de la Ronde de Chartres. Ouvert au public. 8€. Buvette.
Renseignements
tél 02 37 34 61 82.

CAFÉ HISTORIQUE

Protéger la nature en Angleterre au XIX^e siècle
10 février 2011 à 18h30.
49, rue Noël Ballay.

COURS DE TAILLE

La Société d'Horticulture d'Eure et Loir organise des cours de taille d'arbres fruitiers dispensés par M. BRUYERE Professeur d'arboriculture fruitier au Château des Vaux :

• Le samedi 12 mars

- à 10 h : cours de taille théorique au pavillon du jardin 39 Avenue d'Aligre à Chartres
- et à 14 h cours de taille pratique au jardin d'essai 21 avenue d'Ali-

gre à Chartres.

Prix d'entrée : pour la journée 5 euros, pour la 1/2 journée 3 h.

• Le dimanche 13 mars

- à 10 h : cours de taille pratique au jardin d'essai 21 avenue d'Aligre Chartres
Prix d'entrée 3 euros.

CONCOURS PHOTOS

Pour l'édition 2011 de la Semaine nationale « Agricultures & Paysages » organisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), le CAUE d'Eure-et-Loir lance un concours photographique.

L'objectif est de recueillir des témoignages photographiques des paysages agricoles contemporains en Eure-et-Loir, au-delà des clichés et des images d'Épinal.

Ce concours est ouvert à tous, du **31 janvier au 04 avril 2011**. Une exposition photographique sera inaugurée au cours de la semaine «Agricultures & Paysages»

du 9 au 14 mai 2011 et des prix récompenseront les meilleures photographies.
Pour plus d'informations, consultez le site internet du CAUE 28 : www.caue28.org

Solution des mots fléchés du numéro de JANVIER		M	M	F	C	A	R					
F	O	U	R	R	E	U	R					
D	R	O	I	T	I	E	R					
M	E			C	E	R	N	E				
G		C	A	L	M	E	N	E	T			
G	A	B	E	R	I	O	L		D	O	S	E
O	B	E	L	I	S	Q	U	E		B		N
R		T	E	T	U	E		R	E	V	U	
D	I	G	E	R	E	E	S		A	S	I	E
E	R	S	E		U		O	D	E	T		
L	U		N	A	R	R	E	E		R	F	
C	L	A	R	T	E		U	S	A		A	I
V	O	U	E		R	A		T	U	R	I	N
I		C	R	A	M	E	R		I	L	E	
T	R	O	U		T	E		E	T	A	L	S
V	E	R	R	I	E	R	E		U	N	I	S
		M	E	N	U	E	T	S		T	S	E
S	A	E	R	E	R		A	D	R	E	T	
U	S	A		S	A		N	A	S	E	S	

Tribunes de l'opposition

La démocratie mise à mal



Jean-Pierre Gorges et sa majorité ne sont pas de grands démocrates. Nous l'avons encore vu récemment dans la constitution de l'exécutif du nouveau Chartres Métropole. **Comme à son habitude partisane, l'UMP a choisi d'exclure** de toute responsabilité les hommes et les femmes de gauche en responsabilités dans les villes les plus importantes de l'agglomération, comme Lucé ou Mainvilliers.

Autre exemple du sectarisme de l'UMP locale : en Conseil municipal de Chartres, où profitant de la trahison de Nadège Gaujard-Leroux, le maire choisi pour elle, les représentants de l'opposition.

En séance du conseil municipal du mois de novembre dernier, nous avons à élire des représentants de **l'opposition** pour siéger dans une commission devant « piloter » le projet du pôle Gare. L'opposition avait choisi 2 candidats (Eric Chevée, et David Lebon par ailleurs seul membre du Conseil municipal usager quotidien du train et donc de la gare). Mais Mme Nadège Gaujard-Leroux soutenue par l'UMP, a présenté sa candidature. Elle fût donc élue sans surprise, en tant que « représentante de l'opposition », **mais choisie par la majorité**. Il s'agit là, d'un déni de démocratie évident et **démontre l'absence de morale républicaine de Jean-Pierre Gorges**.

Nous devons rappeler également que Mme Gaujard-Leroux a été élue sur une liste de fusion de second tour PS/MODEM avec un projet politique clairement opposé aux valeurs libérales de celles de Jean-Pierre Gorges.

Depuis son départ du groupe Modem, Mme Gaujard-Leroux soutient ouvertement la politique de la majorité, allant même jusqu'à voter le budget et donner en cas d'absence, son pouvoir à un élu de la majorité.

L'honnêteté politique n'aurait-elle pas dû conduire Mme Gaujard-Leroux, soit à démissionner de son poste par respect des électeurs qui lui ont accordé leur confiance ? A tout le moins, elle devrait assumer clairement son positionnement dans la majorité et ne pas voler des places destinées à l'opposition, dans leur rôle de contre pouvoir, pour assurer un contrôle et une transparence dans la gestion de l'UMP ?

La politique a besoin de clarté. Les trahisons de l'UMP, soutenues par quelques brebis égarées, ne peuvent que décevoir et dégouter un peu plus de la politique, des citoyens de plus en plus nombreux.

Comme le dit Stéphane HESSEL dans son dernier livre « Indignez-vous », contre ces petits renoncements à la morale publique, fossoyeurs de démocratie et rejoignez notre « insurrection pacifique » !

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRÉ

En bas : Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Logements toujours plus chers !



Comme je l'avais annoncé en juillet dernier, les locataires de Chartres-Habitat font les frais de la politique calamiteuse de M. Gorges en matière de logement social depuis 2004. Là où ils croyaient en la promesse du gouvernement de limiter la hausse des loyers à 1% cette année, ils ont eu la désagréable surprise de constater sur leurs avis d'échéance de janvier 2011 une augmentation de 3%, voire plus dans certains cas.

Beaucoup s'interrogent et ne comprennent pas : pourquoi sont-ils exclus de la modération des loyers ?

C'est que M. Gorges a négocié avec le gouvernement un « régime spécial » pour rattraper les errances de sa politique. Et ce sont les locataires qui paient. Après les rapports de la MILOS et de la Chambre Régionale des Comptes, il a été obligé de construire un plan sur 5 ans de retour à l'équilibre.

Et ce retour à l'équilibre entraîne cette augmentation démesurée. Songez qu'un locataire moyen supportera une augmentation de 20% en 5 ans soit, pour un loyer moyen de 430 euros, un prélèvement supplémentaire de 80 euros par mois au terme du plan Gorges. Comment vont faire pour supporter cette ponction de 80 € les locataires au budget déjà serré, dont les salaires, les indemnités ou pensions stagnent en suivant à peine l'inflation ?

Que les locataires n'espèrent rien en retour de cette augmentation ; elle ne sera pas consacrée à des améliorations des conditions de logement mais à boucher les trous de l'office !

Les faits aujourd'hui nous donnent raison et nous ne sommes pas les seuls à nous opposer à cette politique du logement.

Le dernier subterfuge que M. Gorges avait imaginé pour restaurer les comptes de Chartres-Habitat a échoué : il ne pourra pas racheter les presque 2.500 logements sur Lucé et Mainvilliers et ainsi amortir la charge sur plus de locataires.

C'est une bonne nouvelle pour la politique du logement sur l'agglomération, qui souffre déjà d'une offre insuffisante en raison d'une politique élitiste et exclusive.

Ne croyez pas les fausses raisons qui sont avancées ici ou là. La vérité, c'est que la politique du logement de M. Gorges est très largement contestée par les acteurs du logement social.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr



Le Grand Chartres, pour rendre la ville durablement habitable et les campagnes durablement habitées.

Depuis le 1^{er} janvier, Chartres Métropole s'est élargi à 32 communes,

belle arme politique pour les partis. La gauche dénonce la main mise de la droite et la droite dénonce l'opposition systématique de la gauche.

Et pourtant, le projet du Grand Chartres naît d'une loi socialiste du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération communale, dite loi Chevènement. L'une des principales lois consacrées à l'intercommunalité en France. Les politiques ont parfois la mémoire courte.

Cette opposition au Grand Chartres ressemble aux résultats du référendum de 2005 sur la ratification du traité de constitution européenne où la majorité des votants a dit non alors qu'ils étaient en majorité pour l'Europe.

Peut-être aurait-il été intéressant de lancer un « référendum décisionnel local » comme le permet la révision constitutionnelle du 23 mars 2003.

Le général de Gaulle lui-même disait qu'« il était impératif de rendre la parole au peuple lorsque cela était possible. » Le référendum permet de contourner les partis politiques et de mesurer la confiance des citoyens envers les élus.

Un référendum local aurait obligé chacun, à argumenter clairement, pour convaincre du « pour » ou du « contre ». Et c'était courageux car ce référendum a un pouvoir décisionnaire. Les élus en ont décidé autrement.

Mais les citoyens n'ont que faire de la cuisine politique. Ce qu'ils veulent c'est un développement solidaire.

L'enjeu central consistera à permettre à chaque commune qu'elle soit rurale ou urbaine, à chaque habitant de bénéficier d'un égal accès aux services publics, à l'aménagement du territoire, au développement économique ou culturel.

Nos élus auront la responsabilité partagée de la réussite de cet enjeu.

Le Maire de Chartres a parlé d'une « majorité de projet » et non d'une « majorité politique ». Voilà un enjeu intéressant. Tout le monde est-il prêt à jouer le jeu pour l'intérêt général ?

L'avenir le dira.

Alors, mesdames et messieurs les élus communautaires de Chartres, vous avez la mission de prouver que Chartres, commune la plus importante de l'agglomération, soutiendra une majorité de projets quelle que soit la majorité politique des communes concernées.

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

La démocratie, c'est le bon sens

Il faut se réjouir de la constitution de la « grande agglomération », comme on a pris l'habitude d'appeler « Chartres Métropole », désormais forte de 32 communes membres et de 115.000 habitants.

Parce que l'histoire n'est pas irréversible : rappelons qu'en l'an 2000 la gauche de l'agglomération avait refusé que les communes rurales ou périurbaines participent à l'agglomération chartreuse. Elle voulait tout simplement rester majoritaire dans un petit club, alimenté par les ressources fiscales des entreprises de l'agglomération. Ces soi-disant défenseurs patentés des intérêts populaires ne se posaient pas la question de savoir si les employés de ces mêmes entreprises habitaient tous l'agglomération réduite au format de leurs rêves. Notez que ce sont les mêmes ou leurs descendants qui aujourd'hui donnent des leçons de démocratie...

Parce que la géographie impose ses évidences : l'agglomération chartreuse ne s'arrête pas à la rocade. Tous ceux qui y vivent le savent bien et le mesurent chaque jour. Tenez, nos beaux esprits de gauche aiment bien parler du prix et de la qualité de l'eau. Or ils devraient savoir et dire qu'une grande partie de notre eau vient des puits situés sur ces petites communes que ces belles âmes refusaient d'associer à l'agglomération. Et les mêmes parlent de solidarité...

Parce que le rayonnement de la ville-centre est enfin reconnu à sa juste mesure. C'est encore plus vrai pour Chartres, qui concentre sur son territoire communal deux bons tiers des richesses de l'agglomération. Pourtant Jean-Pierre Gorges n'en a pas tiré argument pour proclamer une quelconque « indépendance »... Cela aurait été agir à courte vue, même si cela aurait permis dans un premier temps de baisser significativement les impôts des Chartrains. Mais Chartres n'est pas une île, non plus que l'ancienne Chartres Métropole à 7 communes. Une ville-centre, comme son nom l'indique, n'a de rayonnement que par sa capacité d'attraction. Si une agglomération n'existe pas sans ville-centre, une ville-centre n'est rien sans les communes et leurs habitants qui l'environnent. Ces liens réciproques impliquent le développement de solidarités qui peuvent paraître coûteuses à certains : c'est ce que l'on appelle notamment les charges de centralité. Chartres fournit des locaux à des associations départementales, accueille des élèves venus d'ailleurs, construit des équipements qui profitent à des non Chartrains... Et alors ! Si la ville existe, c'est parce qu'elle rend des services grâce aux spécialistes qui s'y installent : commerçants, artisans, et autres créateurs de richesses qui font au bout du compte la prospérité de la ville et de ses habitants, qui prennent l'envie d'y vivre et d'y travailler.

Il aura donc fallu dix ans de travail commun pour dépasser les méfiances et les rancœurs créées auparavant. Il faut donc nous en féliciter. Sans réserve. Parce que les dimensions de Chartres Métropole commencent à coller avec celles de la vie quotidienne des gens qui vivent à Chartres et aux alentours. Et parce qu'il est bon que les limites administratives correspondent aux habitudes de vie des administrés. Au moins ceux-ci ont-ils une chance de les comprendre. Et c'est la démocratie qui y gagne.

Dix ans donc... alors que nous adversaires expliquent que tout est allé trop vite. Si c'était vrai, comment expliquer alors que 26 conseils municipaux sur 32 aient voté pour la grande aggro ! CQFD.

Le groupe des élus de la majorité

Déclarations Préalables déposées

CONICELLA PATRICE	6 RUE CEZANNE	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
STIVES MICHEL	7 RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
LA CHOCOLATERIE	14 PLACE MARCEAU	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE
PAILLARD CORINNE	6 IMPASSE DE LA MOUTONNERIE	POSE DE VOILETS ROULANTS
CABINET CITYA		TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE ET
CHAPET - FROMONT	53 BIS RUE CHANZY	RAVALEMENT DES ENDUITS DE FACADES
ZORMATI SALEM	8 RUE DU SOLEIL D'OR	REPLACEMENT DE VOILETS BOIS
LOPES JEROME	8 RUE DU MOULIN A TAN	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
COLLO ALEXANDRE	92 RUE DU BOURGNEUF	CREATION D'UN PORTAIL SUR RUE
DUMAS LYDIA	49 RUE DES BOUCHERS	REPLACEMENT D'UNE PORTE FENETRE
ERAM	16 RUE NOEL BALLAY	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
GOICHON MARIE JEANNE	10 RUE DE LA ROSERAIE	TRAVAUX D'EXTENSION
HACAULT MARTINE	91 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	RAVALEMENT DE FACADE
ROYAN ANDRE	26 AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
BIZIEAU PIERRE	29 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MIARD	16 RUE DU MOULIN A VENT	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACAGE
HUBERT ODETTE	52 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE CLOTURE ET RAVALEMENT DE FACADES
HSBC France	14 BIS RUE SERPENTE	MODIFICATION DE FACADE
CABARET ALAIN	19 RUE DES CREPINIERES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
FAYNOT	17 RUE DE LA MADELEINE	FERMETURE D'UNE LOGGIA

Déclarations Préalables délivrées

DUVAL KARINE	20 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE ABRI DE JARDIN
CHESNEAU GUY	20 TER RUE DES CREPINIERES	RENOVATION ET AGRANDISSEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
CHARTRES METROPOLE	9 RUE DE LAUNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
RAK CATHERINE	41 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION (BUREAUX EN HABITATION)
CUIR ET FLAMMES	14 PLACE DU CYGNE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
BARRETT	6 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MAISONS	14 RUE DU REMPART CHATELET	RENOVATION D'UN MUR DE CLOTURE
LE PIVAIN BERNARD	17 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GOURDON JACQUES	19 CLOITRE NOTRE DAME	TRAVAUX DE COUVERTURE ET HABILLAGES DE FACADE
LMVP - M. COLLET	30 RUE SAINTE MEME	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
HOYAU MICHELINE	71 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FILLIETTE NICOLE	41 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CLEVY LAURENT	14 RUE REMI BELLEAU	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADE
DAPSENCE GERARD	11 RUE VICTOR GILBERT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
RTE - GIMR	RUE ROBERT LEGUE	CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE
BOISSIERE ROGER	21 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT D'UNE PORTE

Permis de Construire déposés

BLANCHARD MARTIAL (PC MODIFICATIF)	52 BIS RUE DES PETITES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UNE MAISON HABITATION
ASSOCIATION CULTURELLE	20 RUE FRANCIS VOVELLE	CHANGEMENT DE DESTINATION ET TRAVAUX D'EXTENSION
FONDATION D'AUTEUIL	5 RUE DE LA CROIX JUMELIN	CHANGEMENT DE DESTINATION PARTIELLE DES LOCAUX
WEISS ALEXANDRE	18 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
OXYPROM/GROUPE AVIRON	28 & 30 RUE DU MARECHAL LECLERC	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	14 RUE SAINT MICHEL	REHABILITATION ET EXTENSION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
A.F.P.A.	2 RUE GASTON PLANTE	IMPLANTATION D'UN BATIMENT PROVISOIRE A USAGE DE BUREAUX
A.F.P.A.	2 RUE GASTON PLANTE	IMPLANTATION D'UN BATIMENT PROVISOIRE A USAGE DE SALLES DE COURS SECRETARIAT ET ACCUEIL
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	RUES DES LISSES, SAINTE THERESE ET DU PALAIS DE JUSTICE	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	13 A 19 RUE DES LISSES	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE MAISONS DE VILLE
VIRON ALEXANDRE	45 BIS RUE DE CHATEAUDUN	AMENAGEMENT D'UN JARDIN D'HIVER ET MODIFICATIONS DE FACADE

Permis de Construire délivrés

SCCV COPPELIA	3 RUE NICOLE	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
---------------	--------------	---

Permis de Démolir déposés

CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	1 3 RUE DU PALAIS DE JUSTICE	DEMOLITION PARTIELLE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	13 A 17 RUE DES LISSES	DEMOLITION PARTIELLE
OXYPROM/GROUPE AVIRON	30 RUE DU MARECHAL LECLERC	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION ET GARAGE

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 16 DECEMBRE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame DUTARTRE, conseillère municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATIF GÉNÉRAL

1. Conseil des Droits et Devoirs des Familles - Création :

- APPROUVE la création du Conseil des Droits et Devoirs des Familles

- FIXE sa composition comme suit :

- Le Maire Président ou son représentant, Janine MILON, Conseiller Municipal

- Des représentants de l'Etat désignés par le Préfet dont la liste est fixée par le Décret n°2007-667 du 2 mai 2007 à savoir :

- Le Préfet ou son représentant
- Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- L'Inspecteur d'Académie ou son représentant.
- Le Directeur Territoriale de la Protection de la Jeunesse

- Des représentants des Collectivités Territoriales et des personnes œuvrant dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance, à savoir :

- Le Président du Conseil Général ou son représentant
- Le Président de la Caisse d'Allocations familiales ou son représentant
- Le Maire pourra en tant que de besoin, faire appel à des personnes qualifiées.

2. Commission consultative des Services Publics Locaux – Modification – Désignation des membres :

- NOMME les nouveaux représentants de ces 2 associations locales composant la commission consultative des services publics locaux, comme suit :

Titulaire Suppléant

• Union Fédérale des Consommateurs Michel GIRARD Nicole FELIX DE SOUSA

• Prévention Routière Bernard SARRY, président Sandrine STEVANOVIC

PROTOCOLE

3. Déplacement à TALLINN – Délégation municipale :

- ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

- DECIDE que Monsieur Laurent Lhuillery représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

FINANCES

4. Décision modificative n° 2 :

- ADOPTE les décisions modificatives n° 2 du budget principal, des budgets annexes « Tourisme et loisirs », « Parcs de stationnement souterrains », « Activités soumises à la TVA », « Restauration » et « Aménagement » au titre de l'exercice 2010.

5. Chartres stationnement – Protocole transactionnel :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE, à titre de concession réciproque, le versement à Chartres Stationnement de l'indemnité transactionnelle de 300 000 € qui viendra compléter le coût des amodiations précédemment approuvées,

- APPROUVE le protocole d'accord transactionnel annexé,

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

6. Budget primitif 2011 :

- APPROUVE le Budget Primitif 2011.

7. Budget 2011 – Participation à l'équilibre du budget annexe n° 3 « parcs de stationnement souterrain » :

- APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n°3 « Parcs de stationnement souterrain » pour un montant prévisionnel 2011 de 234 841 €.

8. Budget 2011 – Subvention de fonctionnement au CCAS :

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2011 à 3 830 000 €.

9. Budget 2011 – Attribution de subventions aux Associations :

- ATTRIBUE les subventions 2011

10. EPIC Office de Tourisme de Chartres – Budget 2011 – Approbation du budget primitif – Participation de la Ville de Chartres :

- APPROUVE le budget primitif 2011 de l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » approuvé par son Comité de Direction le 16 novembre 2010

- APPROUVE la participation de la ville d'un montant total de 617 500 € pour l'année 2011 sous la forme du reversement de la totalité du produit réel de la taxe de séjour perçu par la ville estimé à 215 000 et de l'affectation d'une partie du produit réel de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement estimée à 402 500 €

11. Taxe Locale d'Équipement – Evolution du taux :

- APPROUVE l'évolution du taux de TLE à 5 % à compter du 1er janvier 2011

12. Tarifs municipaux 2011 :

- DECIDE d'actualiser, à compter du 1er janvier 2011, selon l'état ci-annexé, les tarifs de :
- Artothèque

- Barrières de chantier
- Cimetière
- Pompes funèbres
- Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables
- Contrôle d'accès par carte magnétique – Abri vélos
- Contrôle d'accès par carte magnétique – Zones à accès réglementé
- Droits de place
- Evacuation de dépôt sauvage sur le domaine public
- Fête foraine
- Fourrière municipale
- Insertions publicitaires « Agenda des manifestations »
- Maison de l'Archéologie
- Médiathèque et Bibliothèque Aragon
- Mise à disposition de bicyclettes
- Musée des Beaux-Arts, Maison Picassiette
- Muséum
- Reproduction de documents
- Location de salles municipales
- Self municipal
- Signalisation évènementielle
- Stationnement payant de surface
- Taxis
- Utilisation des équipements sportifs
- Vélos taxis

13. Révision des tarifs de stationnement souterrain

-ADOPTE les tarifs tels qu'annexés dans la grille de tarifs.

14. Camping et Auberge de jeunesse – Avenant 3 à la Convention de DSP – Tarifs 2011 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE les tarifs de l'auberge de jeunesse et du camping applicables à compter du 1er février 2011 ;
- APPROUVE l'avenant n°3 à la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse, joint en annexe et AUTORISE le Député-Maire à le signer.

15. Convention et tarifs 2011 des repas ERSA :

- DECIDE de fixer le tarif du repas servi à 5.97 € HT au 1er janvier 2011.

16. SEM de la Ville de Chartres « Chartres Aménagement » - Rapport des délégués représentants la Ville – année 2008 :

- APPROUVE le rapport des délé-

gués représentants la Ville à la SEM de la Ville de Chartres, « Chartres Aménagement » relatif à l'exercice 2008

17. SEM de la Ville de Chartres « Chartres Développements Immobiliers » - Rapport des délégués représentants la Ville – année 2009 :

- APPROUVE le rapport des délégués représentants la Ville à la SEM « Chartres Développements Immobiliers » relatif à l'exercice 2009

ENFANCE – JEUNESSE

18. Contrat Enfance Jeunesse:

- S'ENGAGE à atteindre les objectifs contractuels.

- APPROUVE les termes du Contrat Enfance Jeunesse joint à la présente délibération

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

19. Délégation de service public activités pour l'Enfance – Année 2009 – Période du 1er janvier au 31 août – Participation définitive – Approbation :

- APPROUVE et FIXE le versement d'une participation complémentaire de la ville de 36 197 €, portant la participation définitive de la ville pour la période du 1er janvier au 1er septembre 2009 à 334 109 €.

CULTURE

20. Théâtre en Pièces – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

- FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2011 à 35 000 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'Association Théâtre en Pièces pour les années 2011-2012 et 2013,

21. Théâtre du Détour – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

- FIXE le montant de la subvention

au titre de l'exercice 2011 à 10 000 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'Association Théâtre du Détour pour les années 2011-2012 et 2013,

22. Centre International du Vitrail – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

- FIXE l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2011 à un montant de 80 000 € pour l'association Centre International du Vitrail.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville de Chartres et l'association « Centre International du Vitrail ».

23. Théâtre du Seuil – Avenant 4 à la convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2011 – Aide à la diffusion :

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour 2011 à 16 000 €,

- FIXE le montant de la subvention, au titre de l'aide à la diffusion, à 13 500 € pour l'année 2011, dans le cadre de la saison 2010/2011

- APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Compagnie Théâtre du Seuil,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 ci-joint, avec l'Association Compagnie Théâtre du Seuil.

24. Association ENTRACTE – Avenant 5 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Prolongation – Aide au fonctionnement 2011 :

- APPROUVE l'avenant n°5 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte

- FIXE le montant de la subvention attribuée à l'Association ENTRACTE pour 2011 à 732 500 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 ci-joint, avec l'association Entracte.

25. Association Orchestre d'Harmonie de Chartres – Amicale des Musiciens – Avenant 1 à la conven-

tion d'objectifs 2010/2012 – Subvention 2011 :

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 61 700 € au titre de l'année 2011,

- APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Orchestre d'Harmonie de Chartres – Amicale des musiciens.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'Association Orchestre d'Harmonie de Chartres – Amicale des musiciens.

PROMOTION DE LA VILLE**26. Association Franco Russe – Dialogue 28 – Subvention 2010 :**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 800 € à l'association Franco-russe Dialogue 28.

27. Association Chartrestivales – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2011, attribuée à l'Association CHARTRESTIVALES, à 105 000 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville de Chartres et l'association CHARTRESTIVALES

28. Association Cœur de Chartres Cathédrale – Convention d'objectifs 2011 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2011, attribuée à l'association Cœur de Chartres Cathédrale, à 24 000 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs, ci-joint entre la Ville de Chartres et l'association Cœur de Chartres Cathédrale.

QUARTIERS**29. Association LES 3 R – Convention d'objectifs 2010/2012 – Subvention 2011 :**

- APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement au titre de 2011 à 115 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

SPORTS**30. Association Chartres Volley Ball – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :**

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Chartres Volley Ball»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 28 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Chartres Volley Ball»

31. Association Madeleine Sports Détente – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « MSD»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 77 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Madeleine Sports et Détente »

32. Association Horizon de Beaulieu Chartres – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association «Horizon de Beaulieu Chartres»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 108 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Horizon de Beaulieu Chartres»

33. Association Chartres Mainvilliers Handball – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Chartres

Mainvilliers Handball »

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011, saison sportive 2010/2011 à 340 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Chartres Mainvilliers handball »

34. Association Boxe Chartraine – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Boxe chartraine»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 12 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Boxe chartraine »

35. Association Tennis Club de Chartres – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Tennis Club de Chartres»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 28 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Tennis Club de Chartres»

36. Association Football Club de Chartres – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Football Club de Chartres»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 380 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Football club de Chartres »

37. Association Entente Chartraine de Rugby – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Entente Chartraine de Rugby»

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2011 à 70 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Entente Chartraine de Rugby »

38. Association Chartres Tennis de Table – Convention d'objectifs 2010/2012 – Avenant 2 – Subvention 2011

- FIXE le montant de la subvention à verser à l'Association « Chartres Tennis de Table », pour l'exercice 2011, à 210 000 €

- APPROUVE l'avenant 2 ci-joint

- AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Chartres Tennis de Table ».

39. Association VSC Cyclisme – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 2 – Subvention 2011

- FIXE le montant de la subvention à verser à l'association « Vélo Sport Chartrain Cyclisme », pour l'exercice 2011, à 45 000 €.

- APPROUVE l'avenant 2

- AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Vélo Sport Chartrain Cyclisme ».

40. Association VSC Athlétisme – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 2 – Subvention 2011

- FIXE le montant de la subvention à verser à l'association « Vélo Sport Chartrain Athlétisme », pour l'exercice 2011, à 39 500 €

- APPROUVE l'avenant 2

- AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Vélo Sport Chartrain Athlétisme ».

41. Association Avenir Basket Chartres – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 3 – Subvention 2011

- FIXE le montant de la subvention à verser à l'association « Avenir Basket Chartres », pour l'exercice 2011, à 120 000 €

- APPROUVE l'avenant 3

- AUTORISE la signature de l'ave-

nant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Avenir Basket Chartres ».

42. Association Union Basket Chartres Métropole – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 3 – Subvention 2011

- FIXE le montant de la subvention à verser à l'association « Union Basket Chartres Métropole » pour l'exercice 2011, à 170 000 €

- APPROUVE l'avenant 3

- AUTORISE la signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Union Basket Chartres Métropole ».

PERSONNEL

43. Amicale des Employés Municipaux de Chartres – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2011 à 23 500 €.

- AUTORISE la signature de la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Amicale des Employés Municipaux de Chartres (AEMC)

44. Comité des Œuvres sociales de la Ville et du CCAS – Convention d'objectifs 2011/2013 – Subvention 2011 :

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2011 à 126 980 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et le Comité des œuvres sociales de la ville et du CCAS de Chartres pour les années 2011-2012 et 2013.

45. Renouvellement de postes – Service Archéologie :

- DECIDE de fixer l'effectif des postes composant le service archéologie de la façon suivante à compter du 1er janvier 2011 :

- 1 poste de Directeur de l'Archéolo-

gie à temps complet,

- 1 poste d'Adjoint au Directeur de l'Archéologie à temps complet,

- 1 poste d'Assistant Archéologue à temps complet,

- 32 postes d'archéologues à temps complet, exerçant les fonctions de Techniciens de fouilles ou de Spécialistes.

- PRECISE que dans l'hypothèse ou le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux les contrats en cours seront renouvelés et les recrutements sur poste vacants seront réalisés par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service

- INDIQUE que conformément aux dispositions législatives susvisées, ceux parmi les agents concernés justifiant d'une période d'emploi sur des fonctions similaires d'une durée de 6 ans sans interruption, verront leur contrat renouvelé sur la base d'un contrat à durée indéterminée.

- RAPPELLE que les archéologues et assistant archéologue employés au sein de la collectivité seront rémunérés par référence au grade d'Attaché de Conservation du Patrimoine sur la base de l'indice afférent à l'échelon déterminé eu égard à l'expérience et au niveau de responsabilité détenus par les intéressés, et percevront le régime indemnitaire afférent à ce grade, dans les mêmes conditions que le personnel communal. Ils bénéficieront également du versement de la prime annuelle.

- RAPPELLE que le Directeur de l'Archéologie et l'Adjoint au Directeur de l'Archéologie seront rémunérés par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Conservateurs du Patrimoine, sur la base de l'indice afférent à l'échelon déterminé eu égard à l'expérience et au niveau de responsabilité détenus par les intéressés, et percevront le régime indemnitaire afférent à ce grade, dans les mêmes conditions que le personnel communal. Ils bénéficieront également du versement de la prime annuelle.

- ADOPTE le principe de recours à du personnel temporaire afin de faire face à un éventuel besoin occasionnel lié à un surcroît d'activité ou à une intervention faisant appel à des compétences non détenues au

sein du service Archéologie, recruté pour une durée limitée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et rémunéré à l'heure par référence à l'indice afférent à l'un des échelons du grade d'Attaché de Conservation du Patrimoine, déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenues.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

46. Création de poste – Responsable de la section voirie et ouvrages d'art – Service des espaces extérieurs – Direction du patrimoine :

- APPROUVE la création d'un poste de Responsable de la section voirie et ouvrages d'art contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

- INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

47. Création de poste – Juristes – Service Marchés Publics :

- APPROUVE la création de 2 postes de Juristes contractuels à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que les candidats retenus seront recrutés par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

- INDIQUE que les intéressés seront rémunérés par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à leur expérience et à la technicité détenue, et percevront le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

48. Création de poste – Responsable du Système d'Information géographique – Direction des Systèmes d'Information :

- APPROUVE la création d'un poste de Responsable du Système d'Information Géographique contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

- INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

49. Modification du tableau des effectifs :

- MODIFIE le tableau des effectifs à effet respectivement du 1er décembre 2010 et du 1er janvier 2011, conformément aux dispositions visées dans la délibération.

50. Prime de fin d'année – Modificatif :

- MODIFIE la liste des bénéficiai-

res de la prime de fin d'année comme indiqué ci-dessus.

- PRECISE qu'il n'est apporté aucune modification aux autres dispositions de la délibération n° 08/357 du 23 octobre 2008 susvisée.

AFFAIRES IMMOBILIERES

51. Le Gibet – Chemins déclassés partiellement – Cession :

- DECIDE la cession, à Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération de Chartres), d'une partie des chemins ruraux n°s 61 « Le Grand Gibet » (pour 3 969 m²) et 62 « Le Petit Gibet » (pour 1 349 m²), au prix de 5 350 €, avec une indemnité de remploi fixée à 67,50 €.

- PRECISE que les frais de commissaire enquêteur, soit 228,60 €, engagés par la Ville pour l'enquête publique réalisée en vue du déclassement partiel desdits chemins, seront remboursés par Chartres Métropole.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

52. ORU – 28 Avenue de Beau lieu – Cession du lot 18 :

- DECIDE la cession du lot 18 à bâtir, à prendre sur la parcelle cadastrée section BW n° 11 p et une partie du domaine public déclassée, située 28, avenue de Beaulieu, d'une superficie de terrain de 3 583 m² environ, avec une S.H.O.N. de 3 935 m² environ, conformément au plan ci-annexé, au profit de la société OUEST-TERTIAIRE ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que cette transaction se fera au prix de 130 € H.T. le m² de S.H.O.N., soit un prix de 511 550 € H.T., les diverses taxes étant en sus à la charge de l'acquéreur, sous la condition suspensive d'obtenir un permis de construire purgé de tous recours.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le compromis de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

53. ORU – Centre Commercial de Beaulieu – 35 Avenue de Beaulieu – Lots 1 et 59 :

- DECIDE l'acquisition, dans l'ensemble immobilier du centre com-

mercial de Beaulieu situé 35, avenue de Beaulieu, cadastré section BV n° 324, des lots de copropriété n°s 1 et 59, au prix de 296 762 €, libres de toutes occupations, auprès de Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération).

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

ARCHEOLOGIE

54. Opération archéologique à Mainvilliers lieudit Boisville – Avenant 1 au contrat entre la Ville et la SAEDEL :

- APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 au contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Mainvilliers, au lieu-dit « Boisville ».

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 avec la SAEDEL

URBANISME

55. Aménagement des locaux de l'école maternelle Charlie Chaplin – Autorisation de signature pour déclaration préalable :

- AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer toute déclaration préalable concernant l'immeuble susvisé.

AMENAGEMENT

56. Création ZAC de la Roseraie – Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement – Convention d'avance de trésorerie – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la convention d'avance de trésorerie à intervenir avec la SPLA « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de la ZAC de la ROSERAIE confiée par une concession d'aménagement

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

57. Maintenance du système de vidéo protection de la Ville de Chartres – Approbation – Autorisation :

-APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la maintenance de la vidéoprotection de la Ville de Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur et AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir

58. Réfection de la couverture bac acier du complexe sportif de La Madeleine – Approbation – Autorisation :

-APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réalisation des travaux de réfection de la couverture bac acier du complexe sportif de la Madeleine Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur et AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir

59. Travaux de démolition dans le quartier de Beaulieu (école Guéhenno et complexe des Catalpas) – Approbation – Autorisation :

-APPROUVE le titulaire et le montant du marché les travaux de démolition dans le quartier de Beaulieu à Chartres (école Guéhenno et complexe des Catalpas) selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur et AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir.

60. Fourniture de véhicules – Renouvellement du parc 2010 – Approbation – Autorisation :

-APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant l'acquisition de véhicules selon les choix opérés par la Commission d'Appel d'Offres et AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

61. Traitement des déchets de balayage – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE le titulaire concernant le marché relatif au traitement des déchets de balayage selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres et AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir

62. Construction d'une MPT Quartier de Rechèvres – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les lots 4, 5 et 9 à 15 des travaux de construction d'une Maison Pour Tous – Quartier de Rechèvres, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

63. Entretien des espaces extérieurs et du mobilier de Chartres Habitat – Avenant 6 au marché 33.2006 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE l'avenant n°6 au marché 33.2006 relatif à l'entretien des espaces extérieurs et du mobilier dans les immeubles collectifs de Chartres Habitat

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant

MARCHES PUBLICS – RECONDUCTIONS

64. Travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville – 1^{ère} reconduction du marché 2010.044 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la première reconduction du marché n°2010-044 relatif aux travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville et AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2010-044

65. Fourniture de consommables artistiques pour Chartres en Lumières 2009 et suivants – 2^{ème} reconduction du marché 2009.024 :

- APPROUVE la seconde reconduction du marché n°2009-024 relatif à la fourniture de consommables artistiques pour Chartres en Lumières 2009 et suivants et AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la seconde reconduction du marché n°2009-024

66. Fourniture de matériaux de voirie pour la Ville de Chartres – 2^{ème} reconduction des marchés 2009.007 – 2009.008 et 2009.009 – Approbation – Autorisation

- AUTORISE les secondes reconductions des marchés n°2009.007, n° 2009.008 et n° 2009.009 concernant la Fourniture de matériaux de voirie et AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les secondes reconductions des marchés n°2009.007, n° 2009.008 et n° 2009.009

67. Mission de coordination d'hygiène et de sécurité pour les travaux sur les bâtiments communaux et espaces publics – Lot 1 et Lot 2 – 3ème reconduction des marchés 2008.036 et 2008.037 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la troisième reconduction des marchés n°2008-036 et n°2008-037 concernant les missions de coordination d'hygiène et de sécurité pour les travaux sur les bâtiments communaux et sur les espaces publics extérieurs communaux et AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction des marchés n° 2008-036, n°2008-037,

68. Télésurveillance et maintenance corrective des alarmes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux – 3ème reconduction du marché 2008.054 – Approbation – Autorisation :

- AUTORISE la troisième reconduction du marché n°2008.054 concernant la télésurveillance et maintenance corrective des alarmes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux et AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2008.054.

MARCHES PUBLICS – RESILIATIONS

69. Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la manifestation Chartres en Lumières 2009 – Lot 1 – Résiliation du marché 2009.051 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la résiliation du marché n°2009-051 conclu avec la société SLV Enseigne AUVISYS pour la fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la manifestation Chartres en Lumières 2009 sans versement

d'indemnité et DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de ces résiliations.

70. Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la manifestation Chartres en Lumières 2009 – Lot 2 – Résiliation du marché 2009.052 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la résiliation du marché n°2009-052 conclu avec la société SLV Enseigne AUVISYS pour la fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la manifestation Chartres en Lumières 2009 sans versement d'indemnité et DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de ces résiliations.

71. Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la manifestation Chartres en Lumières 2009 – Lot 3 – Résiliation du marché 2009.053 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la résiliation du marché n°2009-053 conclu avec la société SLV Enseigne AUVISYS pour la fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la manifestation Chartres en Lumières 2009 sans versement d'indemnité et DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de ces résiliations.

72. Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la mise en lumière des sites Chartrains 2008 – Lot 2 – Résiliation du marché 2009.043 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la résiliation du marché n°2008-043 conclu avec la société SLV Enseigne AUVISYS pour la fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairages destinés à la mise en lumière de sites chartrains 2008 sans versement d'indemnité et DECIDE d'auto-

riser Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de ces résiliations.

73. Fourniture et installation d'appareils d'éclairage pour la toiture de la Médiathèque « L'Apostrophe » – Câblage, accessoires et prestations annexes lumineuses – Résiliation du marché 2008.072 – Approbation – Autorisation :

- APPROUVE la résiliation du marché n°2008-072 conclu avec la société SLV Enseigne AUVISYS pour la fourniture et installation d'appareils d'éclairage pour la toiture de la Médiathèque « L'Apostrophe » - câblage, accessoires et prestations annexes lumineuses sans versement d'indemnité et DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de cette résiliation

74. Recensement 2011 de la Population – Recrutement et rémunération des agents recenseurs :

- DÉCIDE le recrutement d'agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartraine pour 2011

- FIXE la rémunération des agents recenseurs recrutés au taux fixé.

**LE DEPUTE-MAIRE
J.P.GORGES**

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil :
le jeudi 17 février à 20 h 30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Des rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.chartres-metropole.fr



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse

Famille&Santé

Urbanisme

Tout savoir sur Chartres : www.ville-chartres.fr



La Propreté Des rues Tout le monde s'y colle !



**Ayez
le bon réflexe ! Utilisez les
poubelles mises à votre disposition sur
l'espace public !**

Quand vous jetez par terre un déchet sachez que l'on estime la durée de vie d'un mouchoir en papier à 3 mois, d'un journal à 6 mois, d'une peau de banane à 10 mois, d'un mégot de cigarette à 2 ans, d'un chewing-gum à 5 ans, d'un papier de bonbon à 5 ans, d'une canette en acier à 100 ans, d'un sac en plastique à 400 ans, d'une bouteille en plastique à 500 ans, d'une boîte en polystyrène à 1000 ans, d'une bouteille en verre à 5000 ans.